

Marcel VIOLET

Ingénieur A et M

et

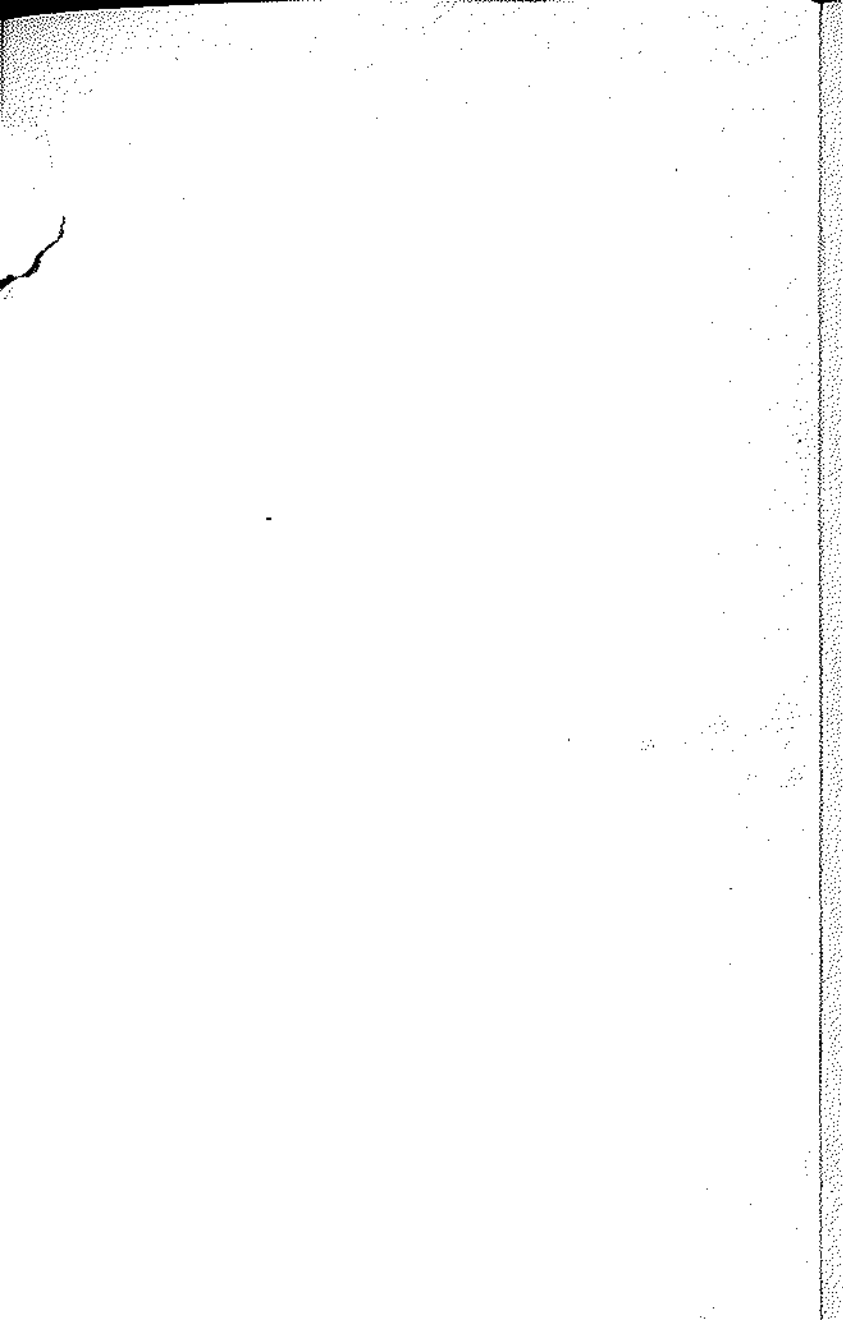
Michel REMY

LE SECRET DES PATRIARCHES

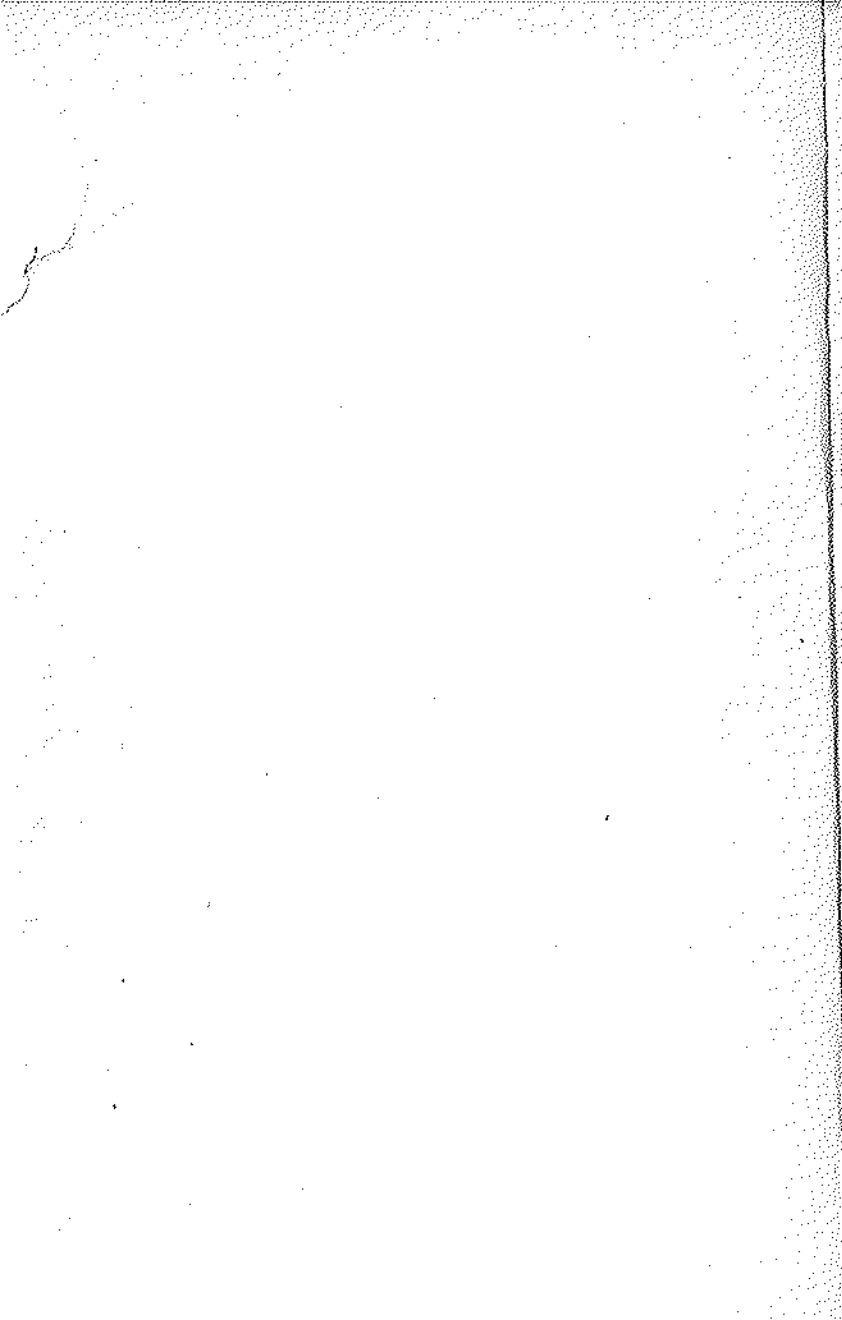


ESSAI SUR LA NATURE DE L'ÉNERGIE BIOLOGIQUE.
PERSPECTIVES D'UTILISATION DANS LE DOMAINE DE
L'AUTO-DÉFENSE ET COMME FACTEUR DE RAJEUNISSEMENT.

ÉDITÉ PAR LES AUTEURS
5, boulevard des Italiens, Paris



**LE SECRET
DES PATRIARCHES**



Marcel VIOLET

Ingénieur A et M

et

Michel REMY

LE SECRET DES PATRIARCHES



ESSAI SUR LA NATURE
DE L'ENERGIE BIOLOGIQUE
PERSPECTIVES D'UTILISATION
DANS LE DOMAINE DE L'AUTO-DÉFENSE
ET
COMME FACTEUR DE RAJEUNISSEMENT



ÉDITÉ PAR LES AUTEURS

5, Boulevard des Italiens - PARIS

Copyright 1962 by Marcel Violet et Michel Remy
Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.
Printed in France

AVANT-PROPOS

Lecteur qui venez d'ouvrir ce livre, j'ai une requête à vous présenter.

Il y a beaucoup de chances pour que, dès les premières pages, vous soyez heurté par un exposé qui, bien souvent, va à l'encontre des théories admises.

Mais, si vous n'êtes pas de ceux pour qui la science a dit son dernier mot le jour où ils ont quitté l'École ou la Faculté, si, au contraire, l'expérience vous a appris qu'il fallait souvent réviser et compléter, sinon abandonner totalement, les « vérités premières » apprises à l'école, vous vous souviendrez que la Physique nucléaire et l'Electronique sont en train de bouleverser votre vie, et qu'on ne

peu plus, sans risquer à bref délai le ridicule, employer le mot : impossible.

Je vous demande donc de ne pas vous braquer devant ce qui peut vous paraître, disons : improbable.

Dites-vous que votre scepticisme n'a eu d'égal que le mien, et qu'il m'a fallu, année après année, accumuler les observations, les expériences, pour arriver à la période de conviction (je ne dis pas encore de certitude sur tous les points), où j'en suis actuellement.

Lorsque le chercheur, qu'il s'appelle Galvani, Hertz ou Branly, se trouve en présence de phénomènes nouveaux, ne paraissant pas appartenir aux familles cataloguées, il ne dispose pour les étudier et les explorer d'aucun matériel, d'aucun instrument de mesure, pas même d'un lexique !

Il lui faut s'aventurer en aveugle dans un domaine inconnu, parfois (souvent !) dangereux.

Alors le processus est toujours le même.

Partant des phénomènes observés, il tente de se fabriquer « une hypothèse de travail ».

Lorsqu'il est arrivé à en trouver une qui lui paraît acceptable, il cherche par quelles expériences il va tenter de la confirmer, ou de l'infirmier. Et, de résultat en résultat, ou il

détruit l'hypothèse et repart à zéro, ou il l'enferme dans un réseau de plus en plus serré d'expérimentation qui le conduit de la probabilité à la conviction, puis, si tout va bien, à la certitude.

Honnêtement, je dois dire que je n'en suis qu'au stade de la conviction, puisque l'appareil de mesure ou de détection directe (analogué à l'électroscope à feuille d'or ou au tube à limaille de Branly, pour l'Electricité et les Ondes Hertziennes) qui apportera enfin la certitude scientifique, est encore à découvrir.

Cependant, je vous demande d'aller jusqu'au bout de l'ouvrage, annexes comprises, car ce n'est que de l'accumulation des probabilités découlant des constatations ou des expérimentations que résultera, pour vous, cette conviction qui a remplacé mon scepticisme.

Et, si je me suis décidé à publier, en l'état, mes recherches, au risque de voir un autre s'attribuer le mérite de l'ultime découverte, c'est parce qu'il m'est apparu qu'ayant eu la chance d'entrouvrir le premier cette porte sur un inconnu qui se révèle prodigieusement riche pour l'homme, je n'avais pas le droit de

conserver pour moi seul, le bénéfice de cette découverte.

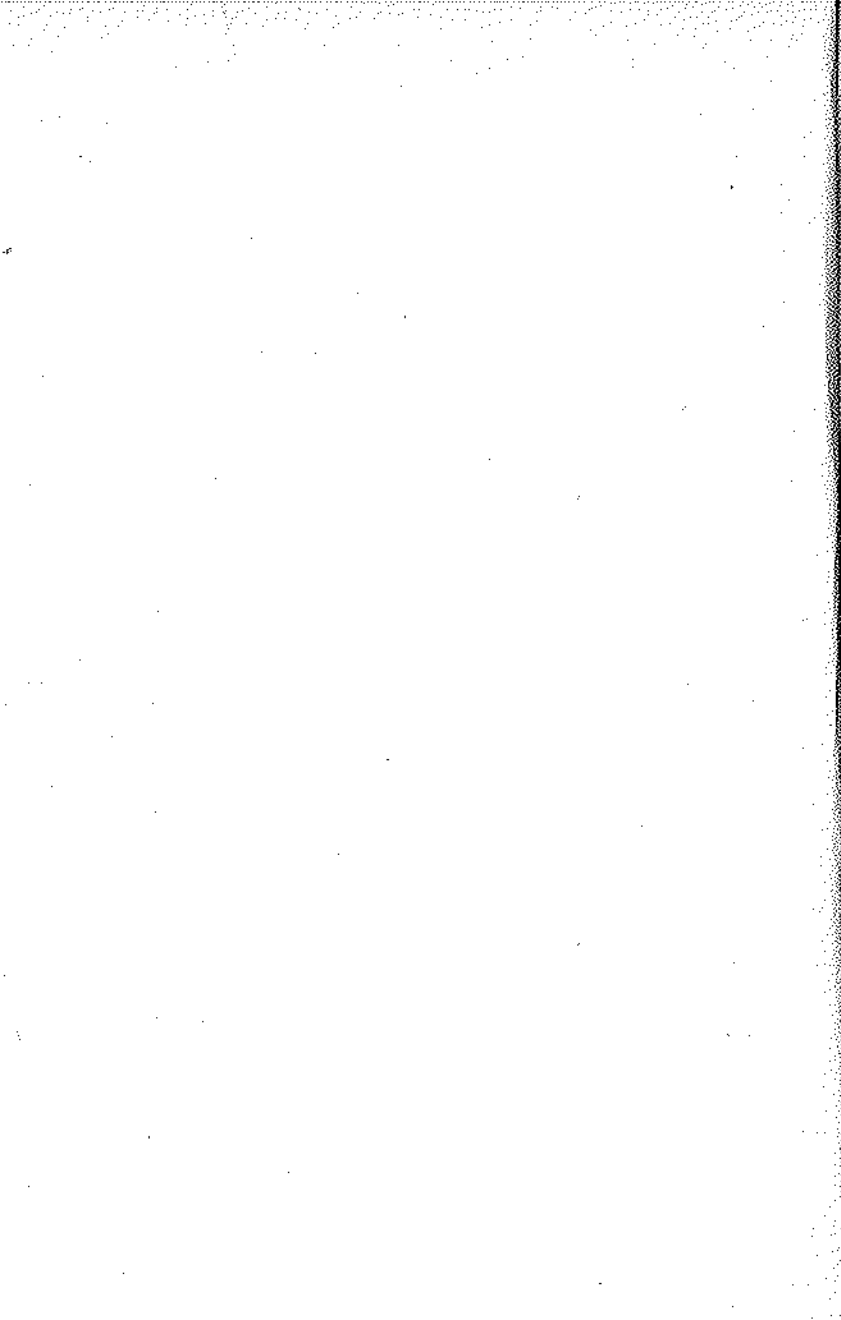
C'est dans cet esprit que, dès la première heure, j'ai soumis mes appareils, bien embryonnaires, à tous les scientifiques qui ont voulu m'accueillir.

Loin de le redouter, je souhaite qu'un chercheur, plus heureux que moi, découvre ce que je n'ai pas pu trouver : le moyen de mesurer.

Car je suis convaincu que ce jour, la parole de René Barthélémy : « Nous nous trouvons peut-être en présence de la plus grande découverte du siècle » se révélera prophétique, et que la découverte de la quatrième famille d'ondes (les ondes biologiques) marquera pour l'humanité le commencement d'une Ere Nouvelle, où l'homme, bien armé, luttera efficacement non seulement contre la maladie chronique, mais surtout contre la vieillesse et l'approche de la mort.

Marcel VIOLET.

PREMIÈRE PARTIE



CHAPITRE I

L'ÉNERGIE ORGANISATRICE DANS LA NATURE

De tous les mystères avec lesquels l'homme se trouve constamment confronté, le plus quotidien, le plus angoissant aussi, est incontestablement celui de la vie.

Qu'est-ce que la vie ?

Quelle est cette force mystérieuse glanant dans l'univers des molécules de matière inerte et les assemblant, les organisant pour constituer des êtres vivants ?

Là plus que partout ailleurs, il est particulièrement ardu de « définir ».

Une science s'est formée, qui a pour but d'étudier la vie : c'est la biologie, la science de la vie.

A la recherche de la définition de la vie

elle-même, un grand biologiste, Fred Vlès, professeur de Physique biologique à l'Université de Strasbourg, a donné de la biologie la définition suivante : « La biologie est pour la plus grande part la science de l'eau ».

On constate en effet que l'eau est toujours nécessaire à la vie. Partout où il y a de la vie, il y a de l'eau, et là où il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de vie.

Tous les végétaux et tous les animaux contiennent de l'eau.

« Le degré d'organisation zoologique, écrit le Professeur L.-Cl. Vincent (*La Technique de l'Eau*, déc. 1960, p. 8) augmente avec le pourcentage d'eau, ou avec l'inverse de la concentration en cations (Na, Mg, K, Ca). Annélides : 547 mEq/cath/lit. Coléoptères : 230. Chien : 160. Homme : 149 ».

Plus loin : « La vie, de la jeunesse à la vieillesse, est une déshydratation. Le nouveau-né contient 85 % d'eau ; le vieillard extrême n'en contient plus que 60 % ».

Considérée au point de vue pondéral, l'alimentation de tout être vivant est essentiellement composée d'eau.

Les fruits frais et les légumes en contiennent entre 80 et 95 %. Les aliments « secs » même

en contiennent des proportions importantes. Le pain, par exemple, en contient 25 %.

On peut d'ailleurs se passer d'aliments pendant des semaines, mais on ne peut se passer d'eau que quelques jours.



Mais quel est la nature du rôle joué par l'eau dans le mécanisme de la vie ?

Si l'on admet qu'elle joue seulement le rôle d'un solvant ou même d'un catalyseur, on n'explique pas pour autant l'origine de l'énergie vivante, que le langage populaire désigne sous le nom d'étincelle, qui se développe depuis la conception jusqu'à l'âge adulte, puis diminue pendant la vieillesse.

Il ne semble pas, en tout cas, que l'eau produise dans les organismes de l'énergie d'origine chimique, comme le font les aliments énergétiques (lipides, glucides).

Si cependant elle joue un rôle fondamental dans la formation de la matière vivante, dans l'animation de la matière, elle doit pouvoir céder, dans certaines conditions, une certaine forme d'énergie organisatrice.

De quelle nature peut être cette énergie ?

La connaissance de cette nature semble pou-

voir se confondre avec la connaissance du mécanisme même de la vie.

Dans le domaine énergétique, il est impossible de ne pas penser aux étonnantes propriétés de l'eau, qui est le composé chimique apparemment le plus simple, et le plus commun, mais aussi le plus déroutant. (Voir annexe 1, page 93.)

Sous l'aspect énergétique, l'eau est surtout caractérisée par la propriété d'entrer en résonance avec toutes sortes de fréquences couvrant toutes les gammes possibles de vibrations.

On est naturellement amené à se demander si ses propriétés de superhétérodyne ne sont pas à la base du rôle de l'eau dans le mécanisme de la vie.

Ceci étant pris comme hypothèse de travail, quelles expériences peut-on tenter, quelles observations peut-on faire dans la nature, qui viennent la confirmer ou l'infirmier ?



Tous les maraîchers connaissent le pouvoir accélérateur végétatif d'une pluie d'orage, qui fait monter les salades. On connaît aussi le pouvoir fertilisant des eaux d'orage.

On a supposé que ce pouvoir venait de

composés chimiques produits dans l'atmosphère par les décharges électriques, et solubilisés dans l'eau de pluie, en particulier de composés nitrés. Mais tous les essais tentés pour reproduire les propriétés des eaux d'orage en leur donnant la composition chimique observée, ont échoué. Leur pouvoir n'est pas de nature chimique.

Les maraîchers font séjourner l'eau destinée à l'arrosage de leurs légumes dans des bassins peu profonds exposés aux rayons solaires, et ne l'utilisent qu'après une assez longue exposition. L'eau s'échauffe ainsi légèrement, et l'on croit habituellement que c'est là ce qui la rend plus active. Ce n'est pourtant pas exact, car la même eau, chauffée artificiellement, sans être exposée aux rayons solaires, n'acquiert aucun pouvoir fertilisant spécial.

Dans le règne animal, on connaît également l'attraction qu'exercent les eaux d'orage sur les animaux de la ferme, qui abandonnent leurs abreuvoirs pour boire de préférence l'eau qui ruisselle pendant les orages.

On peut en conclure, tant dans le domaine végétal que dans le domaine animal, que les pluies d'orage ont des propriétés tout à fait spéciales en rapport avec les phénomènes biologiques, et qui, pour autant que l'analyse

permette de l'affirmer, ne sont pas de nature chimique.

Il est évident que si l'on pouvait identifier et canaliser ces phénomènes, on disposerait d'un moyen d'agir directement sur la vie.

Or, au cours de travaux entrepris en 1938 en liaison avec les spécialistes de la Section Technique de l'Armée, le hasard d'une expérience interrompue devait me mettre sur le chemin de l'explication de ces phénomènes.

J'étudiais les réactions de cultures microbiennes exposées aux différentes couleurs du spectre.

Ayant dû interrompre un examen, et pour soustraire mes préparations à l'action du rayonnement coloré, je les recouvris, sans dérégler l'appareil, d'un écran constitué par une peau de cobaye tannée, tendue sur un cadre de bois.

Un quart d'heure plus tard, j'eus la surprise de constater en reprenant l'expérience, que des modifications profondes, et apparemment inexplicables, s'étaient produites pendant la période supposée d'arrêt.

Les expériences de contrôle qui suivirent me confirmèrent l'existence d'un rayonnement pénétrant non lumineux qui, associé au rayonnement lumineux visible, en modifiait profondément l'action et pouvait même, dans

certains cas, en changer le sens ; elles m'apprirent également que l'eau soumise à l'action de ce rayonnement paraissait l'emmagasiner et que l'on obtenait les mêmes résultats en soumettant les cultures microbiennes à l'eau préalablement exposée, ou au rayonnement direct.

Ces diverses observations constituent une confirmation — sinon une preuve formelle — de la justesse de l'hypothèse de travail précédente.

Elles semblent établir que le rôle fondamental de l'eau en biologie tient essentiellement à sa capacité d'absorber, puis de restituer, certains rayonnements capables par ailleurs de jouer un rôle directement actif sur les substances vivantes.

Ces rayonnements constitueraient-ils donc « l'énergie vitale » ?

Peut-être tenions-nous là une explication plausible des propriétés particulières de la lumière lunaire, laquelle est « polarisée », la lune jouant le rôle d'un miroir dans la réflexion de la lumière solaire. Que d'horizons nouveaux s'ouvriraient à nous ! Que d'inconnues à résoudre !

La guerre survint, et m'obligea à interrompre mes recherches pour me consacrer à d'autres occupations. J'avais cependant con-

servé la liaison avec les Officiers de la Section Technique de l'Armée, et lorsqu'en 1948, je reçus du général Sabatier, son remarquable travail, ce fut pour moi un trait de lumière. (Voir annexe 2, page 97.)

Les extrapolations de Sabatier et la question qu'il posait : « Sommes-nous en présence des Ondes Biologiques ? » trouvaient leur réponse dans mes expériences.

Nous touchions indiscutablement aux origines de la Vie et, peut-être, à la Vie elle-même.

Je vais essayer d'exposer, en y mettant un peu d'ordre, tout un ensemble d'expériences qui ont eu lieu, dans un empirisme complet au début, puis s'ordonnant au fur et à mesure que les résultats apparaissaient, pour atteindre enfin le stade du contrôle systématique, en attendant celui de la connaissance scientifique complète.



Les premières expériences consistèrent à tenter de capter, sur une antenne, les différentes radiations, de les séparer au moyen de filtres appropriés et de donner à des échan-

tillons d'eau les qualités analogues à celles que nous avons constatées par exposition au rayonnement direct. Ces premiers essais furent décevants, jusqu'au jour où un ingénieur de mes amis, radiesthésiste à ses heures, me conseilla d'abandonner mes condensateurs à diélectrique classique et de leur substituer des condensateurs dont le diélectrique serait de la cire d'abeilles. Le résultat fut immédiat. Je fus à même de produire une eau dont les effets accélérateurs sur la germination des graines permettaient des contrôles et des mesures.

Nous sommes restés de longues années à utiliser le phénomène sans pouvoir l'expliquer.

Ce n'est que tout récemment, grâce au progrès incessant de l'électronique, que l'on a pu enfin constater que l'utilisation du diélectrique « cire d'abeilles » modifiait profondément le tracé des courants oscillatoires obtenus au moyen des condensateurs en recouvrant la sinusoïde initiale d'une infinité d'ondes secondaires à fréquence extraordinairement élevée, baptisées du fait de leur tracé : « grass harmonics », soit ondes en forme d'herbes.

Ce phénomène a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences (17 juillet 1957) de MM. Jatar et Sharma : « A l'allure

sinusoïdale du courant se superposent de très nombreuses harmoniques de très grande fréquence. Examinées à l'oscillographe, ces harmoniques sont tellement nombreuses et aiguës qu'elles s'inscrivent sur la sinusoïde fondamentale comme du « gazon » ; c'est pourquoi les Anglo-Saxons les appellent « grass harmonics ». (Voir annexe 3, page 104.)

Bien entendu, cette période d'expériences s'est échelonnée sur des années, au cours desquelles j'eus la chance de voir de très grands savants s'intéresser à la question, et m'aider avec tout le poids de leur science et de leurs moyens d'action.

C'est ainsi que René Barthélémy, de l'Institut, entreprit des recherches systématiques pour tenter d'identifier mes longueurs d'ondes et qu'il put déclarer, après des mois de recherches, et après avoir eu connaissance des travaux de Sabatier :

« 1° Vous êtes indiscutablement en présence de phénomènes oscillatoires.

2° Mes recherches systématiques, allant de 0 à 10^{24} ne m'ont pas permis de les détecter. Vous êtes au-delà...

- 3° L'hypothèse de Sabatier est probablement exacte et les effets constatés sur les organismes vivants tendent à la confirmer.
- 4° S'il en est ainsi, c'est le début d'une des plus grandes découvertes, par ses répercussions possibles ».

Depuis, les nombreuses expériences effectuées m'ont conduit à penser que, si nous nous trouvions bien en présence d'ondes appartenant à une famille dont les fréquences couvrent une plage allant de 10^{24} à 10^{40} comme fréquence supérieure, cette famille pouvait parfaitement commencer, comme les trois premières familles à une fréquence beaucoup plus basse, très inférieure à 10^{24} . Si René Barthélémy ne l'a pas détectée dans ses recherches jusqu'à cette fréquence, cela est probablement dû au fait qu'il s'agit de vibrations d'un autre ordre, ne réagissant pas aux appareils existants, même à égalité de fréquence.

« C'est avec des appareils connus, écrit le général Sabatier (voir annexe 2, page 97), naturellement, que l'homme essaie de sonder les phénomènes inconnus ; il ne peut pas faire autrement. Or, non moins naturellement, ceux-

ci ne peuvent pas être justiciables de ceux-là, sauf hasard heureux qui permette d'entrevoir une base sur laquelle on peut concevoir un appareil nouveau. Il en est ainsi pour les futurs types de mouvements vibratoires, « à découvrir ».

Il a fallu deux siècles pour détecter les rayonnements électro-magnétiques qui baignaient les laboratoires depuis la boule de soufre d'Otto de Guericke en 1650..., jusqu'à Branly.

Peut-être faudra-t-il longtemps encore avant que l'on arrive à détecter les ondes biologiques directement, et non plus seulement à travers certains de leurs effets sur les organismes vivants ?

D'ailleurs, la difficulté est plus pratique que théorique, car si l'on peut assez facilement concevoir des appareils destinés à la détection de telle ou telle fréquence, leur construction, par contre, pose des problèmes techniquement impossibles à résoudre, quand la longueur d'onde correspondante est de l'ordre du milliardième de mu...

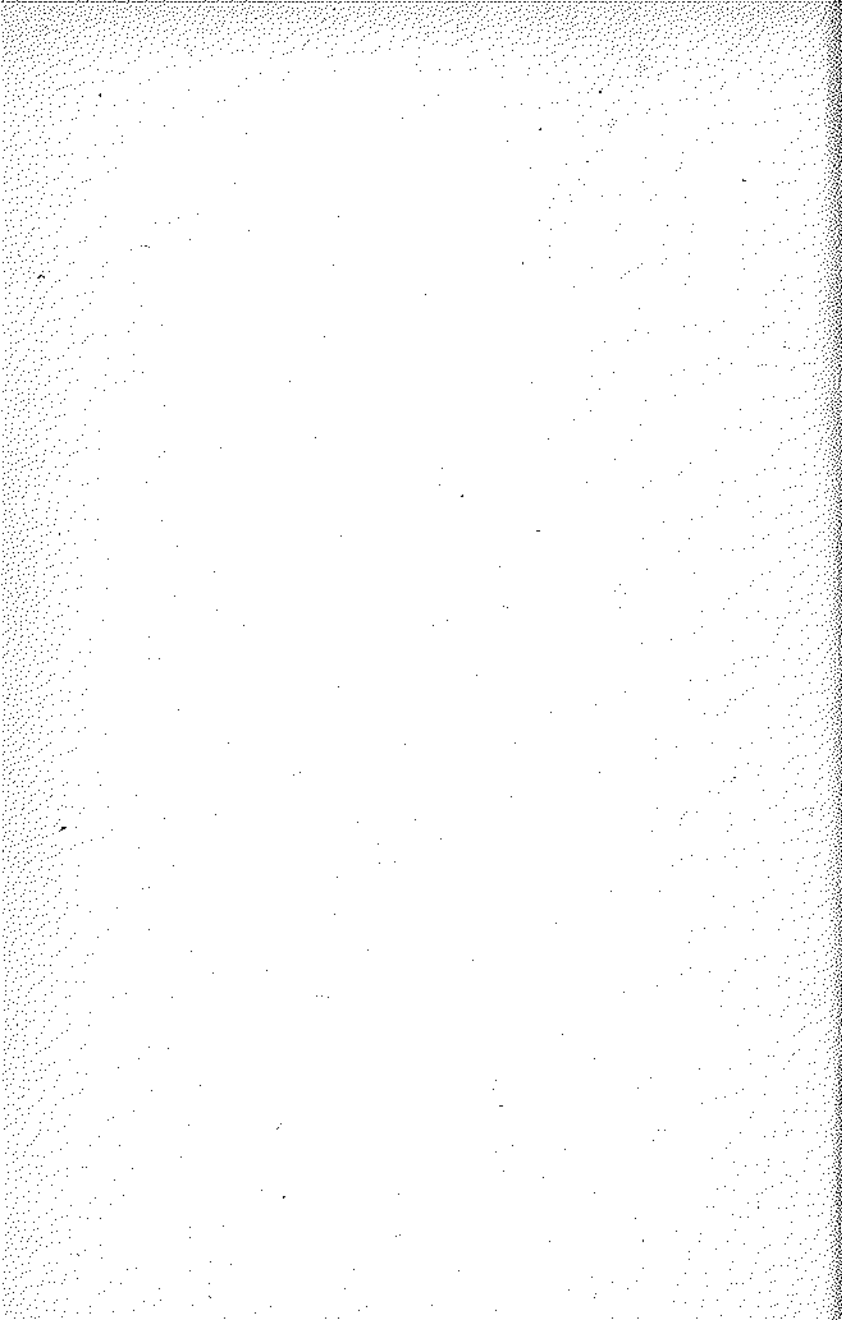
L'échelle de micro-miniaturisation correspondante est tellement réduite, que l'esprit s'enfonce dans un abîme vertigineux à essayer de la concevoir.

Le problème ne se pose heureusement pas de la même façon en ce qui concerne les appareils de captation de ces fréquences.

Bien entendu, les appareils de captation que nous utilisons au début, se perfectionnèrent au cours des années, et leur rendement, dérisoire à l'origine, permit enfin d'envisager une utilisation pratique dans les domaines les plus divers.

Des brevets furent déposés dans de nombreux pays, et leur exploitation accéléra les progrès des recherches et des applications. (Brevet français n° 1 142 722 du 1^{er} avril 1957, intitulé : Dispositif pour le traitement électro-vibratoire de l'eau et de différents corps ou liquides.)

Il est actuellement possible de faire le point, ce qui me permettra ensuite de conclure en présentant une nouvelle hypothèse, laquelle expliquerait comment la vie est apparue sur la Terre, la raison du vieillissement et de certaines maladies, et le moyen de lutter efficacement contre la sénescence anormalement prématurée de l'homme actuel.



CHAPITRE II

LES APPAREILS

Comme dans la plupart des appareils modernes de T.S.F., le secteur sert d'antenne.

Entre l'eau qui absorbe les rayonnements et l'antenne qui les capte, on intercale un condensateur composé de deux séries de plaques métalliques, entre lesquelles on coule de la cire d'abeilles. La capacité et la résistivité interviennent quantitativement, mais non qualitativement.

La cire agit-elle par orientation moléculaire ? Sommes-nous en présence d'un phénomène analogue à celui des redresseurs cuproxyde ? Ou bien, y a-t-il modification de fréquence, comme dans la lumière noire ? La cire elle-même contient-elle une infinité de

condensateurs microscopiques ? La question n'est pas élucidée.

Quoi qu'il en soit, l'eau se charge d'une certaine énergie.

Le rendement est très faible et l'on a dû chercher des moyens de l'amplifier.

On y est parvenu en branchant aux deux pôles du condensateur-filtre les fils provenant d'une source oscillante d'énergie émettant sur une gamme de longueurs aussi étendue que possible. Il en résulte un grand nombre d'harmoniques. On suppose que, lorsque certaines d'entre elles entrent en résonance avec les longueurs qui nous intéressent, il se produit de véritables coups de bélier qui augmentent la quantité d'énergie traversant le filtre.

Ceci, je le répète, est une hypothèse, mais le résultat est obtenu.

On s'est aperçu assez vite que le fil plongeant dans l'eau et formant électrode unique, fondait assez rapidement, et devait par conséquent laisser dans l'eau une partie de sa substance.

Au cours d'essais faits dans un laboratoire de l'École Polytechnique, nous avons relevé les pertes suivantes, sur une électrode d'or pur plongeant dans un litre d'eau tri-distillée.

Au bout de :

2 h	0,00053 g
4 h	0,00073 g
6 h	0,00093 g
8 h	0,00106 g
10 h	0,00109 g

A partir de ce moment, le poids de l'électrode reste inchangé ; mais, si l'on plonge celle-ci dans un autre litre d'eau, les mêmes pertes se reproduisent. J'ai, bien entendu, pensé que devant ces chiffres, il devait être possible de détecter la présence de l'or dans l'eau, au moyen de réactifs classiques : l'expérience s'est traduite par un résultat négatif.

René Barthélémy, consulté, pensait que j'avais transformé la matière en énergie et que je ne pouvais, par conséquent, la retrouver grâce à des réactifs intimement liés à l'état « matière ». Or, nous devons constater, par la suite que ces réactifs agissaient au bout de trois mois, alors que l'eau semblait perdre ses qualités dues, probablement, à son état vibratoire.

Nous devons également constater que, pendant sa période d'activité, des réactions thérapeutiques de même style que celles que l'on

observe dans les traitements par oligo-éléments, de même nature que l'électrode de traitement, se produisaient sur les êtres vivants qui absorbaient l'eau traitée, alors qu'elles ne se manifestaient plus par la suite.

Ces réactions sont analogues à celles provoquées par les oligo-éléments utilisés en pharmacie (et, très souvent, qualitativement supérieures) bien que la quantité d'oligo-éléments mise en jeu soit considérablement plus faible.

Il semble qu'il y ait la même différence que celle enregistrée au cours de réactions chimiques, selon que l'on met en présence des corps à l'état naissant, ou les mêmes corps à l'état stable.

Il était normal que nous cherchions à identifier, par des moyens connus, l'eau traitée, et à déterminer les caractéristiques permettant d'en établir la différence avec l'eau non traitée.

C'est extrêmement difficile, et le savant, avec tous ses appareils, est très inférieur à l'animal, qui « choisit » immédiatement. L'eau traitée, sans doute parce que son instinct lui en révèle les qualités.

Cependant, on a constaté que le pH, le rH₂ et la résistivité sont très profondément modifiés. On trouvera ci-dessous les chiffres relatifs à la même eau, avant et après traitement.

Eau de Courpière - Essai fait par le Professeur Louis-Claude Vincent, le 12-4-1958.

Avant traitement : pH 6,3 - rH2 37 - r ϕ 90 000.

Après traitement : pH 10,2 - rH2 30,5 - r ϕ 7 000.

Ces modifications physiques ne sont pas explicables par une modification chimique de l'eau (corps en solution par exemple).

Au cours de nos essais, nous avons remarqué des différences et des anomalies dont nous avons longtemps cherché l'origine.

Elles provenaient du fait que nous utilisions des eaux, sans doute excellentes, mais contenant en solution de petites quantités de sels minéraux, suffisantes cependant pour provoquer des réactions et des modifications notables.

J'ai utilisé longtemps Evian ou Volvic comme eaux de base ; ces deux eaux très pures contiennent cependant suffisamment de sulfates ou de carbonates pour qu'une dissociation élective se produise, du fait de l'électrode de traitement.

Si j'utilise du cuivre, on ne remarque pratiquement rien, mais si j'utilise du magnésium, celui-ci déplace le calcium du sulfate de chaux ; résultat : formation de sulfate de

magnésium, et libération d'ions calcium à l'état libre, dans l'eau.

Ceci nous permet de faire des eaux chargées d'oligo-éléments dont on ne peut faire des électrodes : c'est le cas du calcium et de plusieurs autres.

Or l'utilisation de l'eau au calcium présente des avantages et des possibilités énormes : lorsqu'on se trouve en présence de phénomènes de décalcification ou de non recalcification (consolidation de fractures) alors que tous les procédés d'administration de calcium se sont révélés sans effet, l'emploi de l'Eau Energétique au Calcium conduit à des résultats rapides et certains.

Il fallait donc, pour contrôler étroitement nos fabrications, et les normaliser, partir d'une eau absolument pure. Après de nombreux essais, j'ai adopté le processus suivant.

Nous partons d'une eau potable quelconque. Celle-ci passe tout d'abord dans une série de filtres Chamberland de finesse croissante, puis elle traverse un appareil permutateur à résine synthétique, où elle se débarrasse des sels en dissolution ; elle est enfin soumise, en lame mince, à l'action d'un puissant électro-aimant alimenté en courant alternatif par le secteur. Elle s'accumule alors, prête à subir le traite-

ment électro-vibratoire, dans des bonbonnes en polyéthylène pur (homologué « alimentaire »).

C'est dans ces bonbonnes qu'elle subit le traitement électro-vibratoire proprement dit.

Le traitement est fait en immergeant dans chaque bonbonne une électrode, simple ou mixte, selon le résultat cherché. La durée du traitement, de jour, est de 8 heures. De nuit, il faut 12 à 14 heures pour obtenir la saturation.

L'eau obtenue perd ses propriétés :

— si elle gèle,

— si on la chauffe à plus de 65°. Cette température semble marquer la frontière entre la zone de vie et la mort. C'est d'ailleurs celle de la pasteurisation,

— si on la met en contact avec un métal ; dans ce cas, la chute est rapide et fonction de l'importance du contact et de la masse.



C'est maintenant avec beaucoup d'hésitation et de réticence que je dois parler d'une expérience hallucinante, qui tend à reproduire en laboratoire les conditions qui ont conduit à l'apparition de la vie sur la terre, telle qu'on l'envisage aujourd'hui.

Quand la croûte terrestre s'est solidifiée, elle a été recouverte successivement par les averses de sels minéraux passant de l'état de vapeur à l'état liquide, puis solide. Il y a eu la grande précipitation de sel marin qui a recouvert toute la terre. La température étant tombée au-dessous de 100° , la vapeur d'eau s'est condensée. Les précipitations d'eau ont dissous la couche de sel, dans tous les endroits où les convulsions géologiques l'avaient laissée subsister. Là où elle avait été enfouie, ce sont les mines de sel gemme.

Les mers et les océans se sont formés. Les millénaires ont passé. Le moment est venu où la température de l'eau est tombée au-dessous de 60° , certains disent de 44° . Je n'ai, personnellement, aucun moyen de les départager.

Alors, sous l'action de radiations puissantes venues de l'au-delà, car la source était probablement dans toute son intensité et la couche isolante qui s'est formée dans l'ionosphère au cours des âges n'existait pas, la vie est apparue dans l'eau des mers.

Oh ! une vie bien précaire, à l'échelon le plus simple. Ce furent d'abord des chaînes de levures, des spores de champignons microscopiques. Rejetés sur les rivages avec l'écume

des lames, et l'évolution aidant, les lichens et les mousses apparurent.

Je ne saurais dire quel fut le premier animal. D'ailleurs, il est possible qu'il n'y ait pas eu de transition brusque. Nous connaissons encore des animaux-plantes : coraux, anémones, etc.. Enfin, les êtres supérieurs et les plantes géantes apparurent. Nos connaissances actuelles, incomplètes, ne permettent pas d'envisager quel fut le processus d'apparition et de disparition.

Il paraît certain qu'à l'époque où la vie se manifesta, il n'y avait pas d'oxygène dans l'atmosphère : les hautes températures l'avaient fixé, sous forme d'oxydes de différents corps, ou d'eau.

L'oxygène libre est né au cours des millénaires du phénomène de photosynthèse dû à l'exubérance de la végétation primitive et a permis l'apparition des animaux supérieurs. Il ne faut, à aucun moment, perdre de vue que nous parlons de millions et, peut-être de milliards d'années.

Voici donc l'expérience en question, reproduite un grand nombre de fois avec des résultats divers et un fort pourcentage d'échecs. Il ne m'a pas encore été possible,

malgré l'accumulation de précautions, de préciser la ou les causes d'échecs.

Il semble que la réussite dépende de différents facteurs : l'époque, la température, les conditions atmosphériques ; peut-être même les taches solaires, les phases de la lune, etc...

Je me suis procuré de l'Eau de Mer, recueillie au large. Après filtrage sur bougies Pasteur Chamberland, je l'ai placée dans des ampoules-ballon à demi-pleines, l'atmosphère de la partie restante étant composée d'un mélange d'acide carbonique et de méthane. Un fil de chrome-nickel y fut introduit en vue du traitement ultérieur, avant de sceller à la flamme les ampoules pour les rendre étanches.

Ces ampoules furent stérilisées à l'autoclave, puis exposées à la lumière naturelle, nuit et jour, et reliées, grâce au fil métallique, à l'un de mes appareils capteurs d'ondes.

Au cours des soixante premières heures, aucun phénomène ne se produisit.

Ensuite, après 70, 75, 80 heures de traitement, ou davantage, on vit apparaître à l'intérieur de l'ampoule des petits filaments, des points noirs, parfois un petit nuage gélatineux.

Vidés avec les précautions habituelles d'asepsie, examinés au microscope ou cultivés,

les filaments se révélèrent être des chaînes de levure, les points, des spores de champignons, et la masse gélatineuse, de la matière organique.



Une autre expérience avait eu lieu presque au début des recherches. Elle s'apparente étroitement à la précédente.

A l'époque où je recherchais, pour mes travaux, une eau chimiquement pure, j'ai fabriqué plusieurs litres d'eau synthétique, en condensant dans un serpentín refroidi les gaz de combustion d'une flamme d'hydrogène.

Ayant mis dans un cristalliseur environ un litre de cette eau, j'y déposai un têtard de grenouille, tout frétilant.

L'animal s'immobilisa presque instantanément, membres tendus : il était mort. Je fis barboter de l'air dans cette eau pour l'aérer, puis j'y mis un second têtard. Le résultat fut le même. J'enfermai alors cette eau synthétique aérée dans un ballon de verre, le scellai au chalumeau, puis déposai le ballon sur mon balcon. C'était l'été.

Un mois après, je repris le ballon, brisai la pointe et le vidai dans un cristalliseur.

Dans cette eau, je mis à nouveau des têtards. Ceux-ci, loin de s'immobiliser comme leurs frères, un mois auparavant, frétilèrent et prospérèrent.

Cette « eau de mort » était, après exposition, devenue une eau « vitale ».

La preuve semblait faite. Une eau ordinaire, soumise aux radiations dans lesquelles le globe est baigné, s'imprègne de ces radiations. Elle devient *vitale* et entretient la vie. Chauffée au-dessus de 65° ou mise en contact prolongé avec un métal, elle perd ses radiations et redevient une eau de mort.

Pourtant, elle reste, chimiquement, toujours identique à elle-même.

CHAPITRE III

RECHERCHES BIOLOGIQUES

Ayant donc constaté et analysé les différents phénomènes qui viennent d'être exposés, j'ai progressivement acquis la certitude que l'effluence qui est à la base même de la vie, et qui communique à l'eau un pouvoir sans lequel toute vie disparaîtrait immédiatement de la surface du globe, est incluse dans le rayonnement cosmique, dont la fréquence supérieure dépasse 10^{24} (peut-être 10^{40}), et que nos appareils agissent, soit par filtrage et captation directs, soit par utilisation d'harmoniques artificiellement créées, soit, et l'hypothèse a été émise par un éminent polytechnicien, de l'excitation d'un diélectrique

biologique par une fréquence appropriée, à laquelle il « répond » en émettant, sur une fréquence beaucoup plus élevée, une série d'ondes biologiques.

En un mot, le rayonnement cosmique serait un cocktail composé d'éléments dont la somme algébrique serait positive, en donnant à ce mot le sens particulier de « favorable à la vie », et il paraît possible d'en augmenter les effets.

De très nombreuses expériences faites en laboratoire, soit sur des tests biologiques, soit sur des animaux d'expériences, ont montré de façon claire que l'action de l'eau chargée d'ondes biologiques sur les organismes vivants, leur conférerait un surcroît de vitalité, se traduisant, chez les plantes par un accroissement de la végétation, chez les animaux par une augmentation du tonus et de l'auto-défense, une meilleure résistance, et parfois une immunité totale à certaines maladies, notamment aux maladies physiologiques de carences.

M'appuyant sur ces constatations expérimentales et sur de nombreuses autres, j'ai été amené à proposer une définition de la vie, sous une formule hésitante et incomplète certes, mais qui, je pense, est assez solidement motivée

et peut servir de base de travail pour des études ultérieures.

Voici cette formule :

La vie est le résultat de l'action d'une ou plusieurs fréquences, en harmonie entre elles, faisant partie du rayonnement cosmique complexe dans lequel nous baignons, sous l'action desquelles des molécules de matière inerte s'assemblent pour constituer des molécules symétriques susceptibles de composer des corps nouveaux, doués de la faculté de croissance et de reproduction.

Cette formule fait apparaître en particulier que l'eau ne joue qu'un rôle de support, un rôle passif en quelque sorte, par rapport aux fréquences biologiques qui, elles, introduites dans un organisme soit directement, soit par l'eau, y jouent un rôle actif essentiel.

Ce sont vraisemblablement les fréquences biologiques qui produisent les formes énantiomorphes ou stéréoisomères, qui caractérisent la matière vivante.

On sait en effet que l'une des différences les plus typiques entre la substance vivante et la matière morte, est que la vie seule produit des substances dont les cristaux, chimiquement semblables, peuvent différer entre eux par symétrie de structure par rapport à un plan,

exactement comme la main droite diffère de la main gauche. Ces cristaux n'admettent naturellement pas de plan de symétrie, comme la main droite, par exemple, n'admet pas de plan de symétrie.

Leurs propriétés sont les mêmes, sauf celles qui font intervenir des facteurs dirigés, c'est-à-dire des radiations.

Deux formes énantiomorphes d'une même substance, différencieront par exemple entre elles, en ce que l'une déviara à droite la lumière polarisée, l'autre la dévient à gauche.

Ces différences, caractéristiques de la vie, et qui n'apparaissent que dans des phénomènes dirigés, ne semblent pas susceptibles d'avoir une autre source première que dans le domaine des radiations.

La formation des stéréoisomères serait donc produite par les ondes biologiques.



Si l'on admet l'ensemble des éléments que résume la définition de la vie que j'ai proposée, on est amené à reprendre sous un angle nouveau l'étude de nombreuses inconnues, en particulier les suivantes :

— On sait que tous les mammifères supérieurs ont une durée de vie normale, entre la

naissance et la mort naturelle, approximativement égale à sept fois la durée de la croissance de l'organisme, sauf l'homme qui, à l'heure actuelle, atteint rarement 100 ans, c'est-à-dire cinq fois son temps de croissance. Pourquoi ?

— Il y avait, au temps de Napoléon I^{er}, toujours 10 à 15 Français connus dont l'âge dépassait 115 ans. Pourquoi cette longévité relativement fréquente alors, a-t-elle complètement disparu dans les pays civilisés, alors que la durée moyenne de la vie n'a cessé de croître ?

— Il y a encore dans quelques contrées des hommes qui atteignent un âge très avancé. Les statistiques montrent que tous ces « patriarches » modernes vivent dans des régions montagneuses. Pourquoi ? Quelle est la différence essentielle, à ce point de vue, entre montagne et plaine ?

— Les livres sacrés, les traditions anciennes, sont unanimes à mentionner des générations d'hommes qui vivaient beaucoup plus longtemps que l'homme actuel (patriarches, etc.). L'homme a-t-il possédé autrefois des moyens qui permettaient de ralentir les processus de vieillissement, d'acquérir une supériorité remarquable sur les autres mammifères ?

— Pourquoi tous les animaux monstrueux

qui ont peuplé autrefois la terre ont-ils disparu, sauf ceux qui vivent dans l'eau ?

— Pourquoi la maladie tend-elle à devenir l'état normal non seulement de tous les hommes, mais également des animaux, même sauvages, et des plantes ?

— Pourquoi tous les êtres supérieurs tendent-ils à dégénérer, alors qu'au contraire, les animaux inférieurs (insectes par exemple) et les organismes élémentaires, prennent un développement de plus en plus grand ?

— Y a-t-il actuellement à la surface de la terre, par rapport aux périodes préhistoriques, une diminution de l'intensité de l'influence des facteurs qui ont organisé la vie, en particulier des ondes biologiques, et un affaiblissement consécutif de la vigueur des organismes supérieurs ?

— Si oui, à quoi est due cette décadence, et est-il possible d'en compenser les effets ?

Pour répondre à toutes ces questions, et pour étudier les caractéristiques des effets des ondes biologiques, et leurs applications possibles, de nombreuses expériences ont été effectuées dans tous les domaines : végétal, animal et humain, chimique, physico-chimique, etc.

a) ESSAIS SUR L'ANIMAL.

On a fait absorber de grosses quantités d'eau traitée à des cobayes en vue de déceler des contre-indications éventuelles, ou des effets génétiques possibles. Cette expérience fut suggérée par des médecins qui craignaient que, comme les rayons X, les ondes biologiques ne donnent des effets à retardement imprévus : mutations, etc.

Sept générations de cobayes furent élevées et contrôlées. Le résultat fit apparaître que :

— aucune mutation génétique ne se produisit ;

— les animaux atteignaient parfois un âge double de l'âge limite habituel des cobayes ;

— les animaux qui reçurent ultérieurement des injections de virus dangereux, les supportèrent parfaitement. Ils construisaient au point d'innoculation un petit kyste membraneux qui subsistait pendant des mois, jusqu'à ce que les virus ainsi isolés de l'organisme aient perdu leur virulence.

On a fait absorber régulièrement de l'eau traitée à des souris.

Nous avions dans un cristalliseur rond, des souris blanches sur un lit de farine ; un grillage à larges mailles le recouvrait. Pour

abreuver les souris, nous piquions au travers des mailles, des ampoules de verre remplies d'eau ordinaire, dont la pointe était cassée, et les souris venaient têter les ampoules.

Ayant eu un jour la curiosité de mêler des ampoules d'eau traitée aux ampoules d'eau ordinaire, nous eûmes la surprise de constater que les souris s'abreuyaient uniquement aux ampoules d'eau traitée.

D'autres expériences ont été faites à la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire, sur des rats sous-alimentés en période de croissance. (Voir annexe 5, page 118.)

On a fait boire de l'eau traitée à un cheval de trot qui avait auparavant trotté le kilomètre en une minute vingt-deux, mais avait alors perdu sa pointe de vitesse, et n'était plus utilisé que comme étalon.

Au bout de quelques temps, il trottait de nouveau régulièrement le kilomètre en 1,22 et ses capacités de reproducteur s'étaient notablement accrues.

On a fait absorber de l'eau traitée, comme ration liquide, à des lots d'agneaux, pendant que des lots témoins, en tous points semblables le plus possible, absorbaient de l'eau ordinaire.

Les différences suivantes sont apparues :

— Contrairement aux témoins, les lots

traités ne présentèrent jamais de maladies ni de mortalité.

— Le poids des animaux recevant de l'eau traitée, atteignait en moyenne 37 kilos lorsque les témoins atteignaient 33 kilos. Les spécialistes les estimaient cependant à vue au même poids, et étaient fort étonnés de constater la différence sur la bascule.

— Le rendement en viande était de 58 % pour les animaux recevant de l'eau traitée, contre 54 % seulement pour les témoins. Ce résultat était d'ailleurs totalement imprévisible...

b) ESSAIS SUR L'HOMME.

1° *Auto-observation.*

L'auteur de ces lignes, victime en 1942 d'un infarctus du myocarde consécutif au surmenage et aux soucis professionnels, croit devoir à l'eau traitée d'être encore en vie et en pleine activité vingt ans plus tard.

Le professeur qui me soignait en 1942, et m'avait interdit toute activité professionnelle, crut devoir prévenir ma femme, trois ans plus tard, que la fin était proche. A cette époque, des expériences avaient été faites avec l'eau

sur des animaux de laboratoire, mais sachant que l'eau traitée devait son activité à des radiations d'une fréquence supérieure à celle des rayons durs des rayons X, aucun médecin n'osait entreprendre des essais sur l'homme, car on craignait des effets à retardement possibles analogues à ceux qui furent découverts quelques années après les premiers emplois médicaux des rayons X dans lesquels on voyait alors une panacée universelle. A cette époque, ne craignant plus de toutes façons les effets à retardement, j'ai commencé à boire de l'eau traitée à la dose de un litre par jour. En quatre mois, la guérison intervenait : l'électrocardiogramme redevenait pratiquement normal, ainsi que l'aorte, précédemment déroulée et spiralée. D'autre part, j'ai pu constater que j'ai pratiquement cessé de vieillir depuis que j'ai commencé à prendre régulièrement de l'eau traitée. Je ne sais plus ce que c'est que la fatigue, physique ou cérébrale, et un test récent a montré que mes réflexes auditifs et visuels à 75 ans me classent dans une catégorie où l'on ne trouve pas plus de 10 % des jeunes gens de vingt ans.

Ces constatations ont été confirmées par de nombreuses personnes âgées qui, autour de moi, ont absorbé régulièrement de l'eau traitée

pendant une dizaine d'années, et ont retrouvé un état organique qu'elles croyaient perdu à jamais.

2° Influence sur la « forme ».

Un athlète fut mis en observation avant de prendre de l'eau. Effectuant chaque jour des séances de saut en hauteur, il atteignait de temps en temps son record personnel, 1,85 m, mais sautait le plus souvent entre 1,75 m et 1,80 m. Après quinze jours d'absorption régulière d'eau, il sauta chaque jour 1,84 m ou 1,85 m. Il ne dépassa toutefois jamais son record. L'eau l'avait installé dans une forme permanente, sans lui donner des possibilités supérieures.

D'une manière générale, l'effet le plus sensible sur l'homme bien portant, est une résistance accrue à la fatigue.

Il est apparu d'autre part chez les personnes qui en ont pris continuellement pendant cinq ans et plus, que l'âge physiologique cessait en quelque sorte de progresser : l'organisme cessait de vieillir, ou vieillissait à l'extrême ralenti. Cette observation courante confirme l'hypothèse selon laquelle l'homme vieillirait actuellement à un rythme anormalement

rapide, par suite de conditions de vie ne lui convenant pas ou plus. L'anomalie de ces conditions de vie semblerait résulter d'une carence chronique en radiations biologiques.

L'absorption de ces radiations avec l'eau traitée rétablirait donc simplement chez l'homme le rythme normal du vieillissement que l'on constate par ailleurs chez tous les mammifères sauvages, qui ont été d'autre part reconnus capables de distinguer l'eau riche en ondes biologiques, et de la choisir chaque fois que l'occasion se présente.

Une curieuse observation a été faite sur un couple, dont la femme pesait 108 kilos, alors que le mari n'avait que la peau sur les os. Il leur fut conseillé à tous deux de prendre la même eau traitée, la femme pour maigrir, le mari pour grossir.

C'est effectivement le résultat qui a été obtenu, mais ils eurent toutes les peines du monde à admettre que le même produit puisse faire grossir l'un et maigrir l'autre. Ils n'avaient pas compris que l'eau agit en fait par les ondes biologiques, en rééquilibrant un métabolisme défectueux, dont la défectuosité produisait la maigreur chez l'un, l'embonpoint chez l'autre.



1

2

3

FIGURE 1

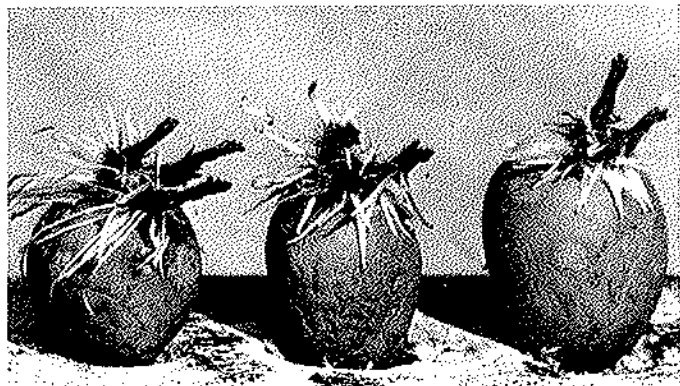
Les carottes proviennent de graines d'un même paquet et ont été semées le même jour dans la même terre. La graine du 1 n'a pas été traitée. La graine du 3 a subi un trempage de 8 heures dans l'Eau traitée agricole. La carotte 2 provient d'une plantation antérieure oubliée, elle est dure et non comestible, mais montre le développement maximum normal de cette variété



FIGURE 2

Ces pommes de terre ont été mises à germer ensemble.
Les premières n'ont pas subi de traitement préalable.
Les secondes ont été traitées par les procédés Marcel Violet.

FIGURE 3



3° Influence sur l'auto-défense.

A la demande du médecin-chef, tous les malades et tout le personnel d'un des plus grands hôpitaux de France (3 600 lits) reçurent quotidiennement de l'eau traitée.

Au bout de six mois, un rapport fut adressé à l'Académie de Médecine, qui publia les conclusions dans son bulletin officiel. (Voir annexe 6, page 127.)

Il apparut d'autre part, tant à la suite de ces essais que de nombreux autres essais faits par des médecins dans leur clientèle et sous leur contrôle, que :

— Dans un petit nombre de cas, l'absorption de l'eau déclenche des réactions diverses, par exemple de la température. On constate alors que l'organisme était en train de subir passivement une attaque microbienne telle que tuberculose pulmonaire, contre laquelle il ne réagissait pas, faute de disposer de forces d'auto-défense suffisantes. L'absorption de l'eau restaurant l'auto-défense, permet à l'organisme d'engager la lutte contre les agresseurs, ce qui détermine des réactions diverses. Les réactions constituant un « signal d'alarme », il devient alors possible d'instituer un traitement énergique, alors que,

sans signal d'alarme, la situation se serait détériorée insidieusement.

— D'une manière générale, tout se passe comme si le fait de prendre de l'eau pendant un traitement, renforçait l'efficacité du traitement et le pouvoir des médicaments. Il est, de ce fait, possible de diminuer sensiblement les doses de médicaments (50 %) tout en obtenant le même effet thérapeutique. Cette circonstance est particulièrement intéressante quand il s'agit d'un médicament toxique, pour lequel le seuil d'efficacité thérapeutique est voisin du seuil de toxicité. (C'est le cas par exemple dans presque tous les essais de traitement chimique du cancer et de nombreuses autres maladies.) Il devient alors possible, en ajoutant de l'eau, d'abaisser le seuil d'efficacité thérapeutique, ce qui ouvre de nouvelles possibilités.

— L'efficacité d'un traitement homéopathique paraît fortement accrue et accélérée par absorption de l'eau traitée. Dans ce cas particulier, il ne semble pas que les doses doivent être modifiées.

c) ESSAIS SUR LE VÉGÉTAL.

A la demande du Ministère de l'Agriculture, il fut procédé à des essais systématiques de

l'influence des ondes biologiques sur la croissance et la composition des plantes.

Différents procédés sont utilisés, notamment :

— Trempage des graines dans l'eau traitée par les ondes biologiques. Les graines séjournent en général quatre heures dans l'eau avant d'être mises en terre. L'expérience était comparée à la croissance de plantes témoins dont les graines étaient simplement trempées dans de l'eau non traitée.

— Arrosage des plantes avec de l'eau traitée.

— Traitement des plantes avec des gaz chargés d'ondes biologiques.

Les expériences sont complétées par des expériences-témoins identiques, effectuées en même temps, mais avec de l'eau de même nature, non traitée.

Les premiers résultats ont été déjà enregistrés :

Carottes de Croissy (fig. 1) récoltées après huit semaines de végétation, en même temps que les témoins. Les témoins pèsent en moyenne 60 grammes. Les plantes traitées pèsent en moyenne 80 grammes, certains sujets exceptionnels atteignant 1 200 grammes.

L'analyse de la composition (minéraux, vita-

mines, etc.) ne révèle aucune différence. La saveur et la consistance sont apparemment identiques.

Blé et orge. — Il n'a pas été possible de comparer les rendements avec précision, un violent orage ayant fait « verser » les parcelles témoins, alors que la partie traitée n'était pas atteinte. La paille de la partie traitée étant indiscutablement beaucoup plus résistante.

Betteraves sucrières. — Les betteraves dont les graines avaient été trempées dans l'eau traitée ont donné en moyenne 1 point de sucre de plus que les témoins (9,8 au lieu de 8,8).

Betteraves fourragères. — La partie témoin a donné 99 tonnes à l'hectare. Poids moyen, 2 kilos. La partie dont les semences avaient subi le trempage, a donné 113 tonnes à l'hectare. Poids moyen, 2,250 à 2,300 kilos. La partie dont les semences avaient été traitées, mais qui avait en outre subi un arrosage à mi-végétation, a donné 126 tonnes à l'hectare. Poids moyen, 2,4 kilos avec des sujets atteignant 8 kilos !

Les analyses très précises effectuées sur les différents sujets n'ont révélé aucune différence de composition.

Toute une série d'essais effectués sur les pommes de terre devait conduire à des résultats tels que la conclusion qui en découle est d'une importance capitale dans l'évolution de la biologie.

Mais d'abord, voyons ces expériences, nous tirerons ensuite les conclusions.

1^{re} Expérience. — Des pommes de terre de semence furent trempées quelques heures dans de l'eau traitée, et mises en clayettes.

La moitié de ces clayettes furent empilées, et recouvertes d'une bâche imperméable. Sous cette bâche, on fit déboucher une tuyauterie provenant d'un gonfleur de pneumatiques, envoyant sous la bâche un courant d'air ayant traversé les appareils de traitement. (Cet air traité, comprenant de l'oxygène traité, dont une partie d'ozone, et de l'azote traité, a une odeur *sui generis* particulière et très tenace).

Après un séjour de 24 heures sous la bâche, on effectua dans un champ homogène comme préparation et engrais, la plantation des trois séries de pommes de terre.

a) Les pommes de terre d'origine, sans traitement (figure 4).

b) Les pommes de terre trempées dans l'eau traitée.

c) Les pommes de terre trempées dans l'eau et traitées ensuite à l'air traité (figure 5).

La végétation démarra d'abord dans le troisième lot, puis dans le second, et enfin dans le premier, les pommes de terre non traitées. Le décalage était d'environ quinze jours.

Des sondages effectués en cours de végétation montraient que les rendements étaient dans le même ordre que l'apparition de la végétation. A l'arrachage, qui peut être commencé quinze jours plus tôt sur les pommes de terre traitées que sur les témoins, on constata une augmentation de rendement de 6 à 10 % par rapport aux témoins.

Mais où la surprise fut grande, c'est lorsqu'on s'aperçut, à l'analyse, que les pommes de terre traitées contenaient un pourcentage de fécule très supérieur à celui des témoins.

Alors que ceux-ci accusaient 17 % de fécule, très bonne moyenne normale, les autres accusaient 23 %.

On décida de faire, la deuxième année, l'expérience suivante : on sait qu'en matière de culture de pommes de terre, le plant doit être renouvelé chaque année, sans quoi, il se produit une dégénérescence, et le rendement tombe.

Les cultivateurs achètent du plant, qui leur

revient à plus de cinq fois le prix des pommes de terre de leur récolte, au lieu d'utiliser celle-ci. Or, nous avons replanté, après les avoir traitées, les pommes de terre de la récolte précédente (d'où une économie au départ de plus de 200 NF à l'hectare).

Le rendement a encore augmenté, et la teneur en fécule a atteint le chiffre record de 26,9 % !

2^e Expérience. — Deux caissettes de bois semblables furent emplies de sciure de bois. On planta dans l'une 3 pommes de terre non traitées et dans l'autre, 3 pommes de terre (absolument semblables) traitées. Les caissettes reçurent ensuite les arrosages périodiques d'eau ordinaire.

La croissance des pommes de terre traitées fut beaucoup plus rapide, et lorsqu'après quelques semaines, on « récolta », il y avait dans la caisse non traitée 10 tubercules d'un poids total de 80 grammes, et dans la caisse traitée 7 tubercules d'un poids de 205 g !

Ces résultats, obtenus dans un milieu ne comprenant pas d'éléments nutritifs, sont particulièrement frappants.

3^e Expérience. — Des pommes de terre absolument semblables furent triées, et mises en germination dans des boîtes.

Le premier lot, arrosé d'eau ordinaire, et laissé à l'air.

Le deuxième lot, arrosé d'eau traitée, en atmosphère traitée. Les photographies publiées en annexe montrent que les pommes de terre du deuxième lot présentent, au bout de quarante-huit heures, un chevelu de racines très important, alors que celles du premier lot sont restées semblables.

4° Expérience. — Celle-ci fut faite dans un Centre national, et sera publiée en détail par le dit Centre.

On sait qu'une pomme de terre doit avoir un temps de croissance minimum de quatre-vingt-dix jours, pour pouvoir émettre des germes et se reproduire.

Or, des pommes de terre ayant dix ou douze jours de moins, ayant été traitées, germent correctement alors que les témoins pourrissent en terre.

d) ESSAIS DANS LE DOMAINE CHIMIQUE.

L'eau traitée a la curieuse propriété de ressusciter les odeurs.

On le constate par exemple avec une bouteille qui a contenu de l'eau de Cologne, et

qui a été lavée par tous les procédés connus. Si l'on y met de l'eau ordinaire, que l'on y laisse séjourner pendant quinze jours, on n'y décèle alors aucune odeur et aucun goût. On remplace alors l'eau ordinaire par de l'eau traitée, on laisse séjourner six heures et on la sent : c'est de l'eau de Cologne !

On a mis dans une bouteille du chlorate de soude (le quart de la bouteille environ), et on l'a remplie d'eau traitée. On a bouché hermétiquement la bouteille, et on l'a enterrée à moitié dans du gazon. Le gazon a été détruit en quelques jours dans un cercle dont la bouteille marquait le centre.

La présence de l'eau traitée accélère les réactions dans la fabrication du savon par le procédé dit « à froid », dans le décalaminage des tôles et aciers. La présence d'eau traitée dans les bains peut réduire de moitié la durée de cette opération.

e) ESSAIS DANS LE DOMAINE PHYSICO-CHIMIQUE.

Des essais ont été effectués à la Section Technique de l'Armée, sur un certain nombre de véhicules automobiles, ayant reçu de l'eau traitée à l'électrode plomb dans leur batterie

d'accus, et munis d'un ioniseur à l'entrée du carburateur.

Première série d'essais (mars à août 1946) :

1° Sur 11 CV Citroën traction-avant. Cette voiture a été en service permanent pendant trois mois et demi, en ville et sur route, conduite toujours par le même chauffeur, sur un parcours total de 9 000 kilomètres.

La consommation moyenne, qui était primitivement de 11,5 litres aux cent kilomètres compteur, correspondant à 12,7 litres « vrais », est passée à 8,1 compteur et 9 « vrais », consommation constatée sur parcours de 220 km parcouru à 80 km de moyenne. Il a été constaté que le moteur avait gagné en régularité, en souplesse, en puissance, en silence, et en aptitude à monter les côtes.

2° Sur divers véhicules — essayés dans d'autres services officiels — les résultats se sont montrés positifs, avec la réalisation d'une notable économie d'essence et d'une souplesse et d'une régularisation exceptionnelles. Mais ces résultats se sont montrés variables d'une voiture à l'autre : d'autant meilleurs que la voiture est plus rapide et plus forte, et sur la même voiture, variation intermittente de puissance, analogue à une sorte de « fading ».

Conclusions de cette première série d'essais.
Pratiquement, on constate :

- 1° Une amélioration certaine, bien qu'irrégulière, de la performance des véhicules.
- 2° Une souplesse et une régularité exceptionnelles ; un gain de puissance ; une diminution des vibrations du moteur ; une influence favorable sur l'usure, le silence et l'agrément de la conduite.
- 3° Une économie de carburant de l'ordre de 20 %.
- 4° Aucun inconvénient pour le véhicule.

Deuxième série d'essais (avril à oct. 1947).

Pour obtenir les résultats les plus nets possibles, le Service Technique décida d'équiper tous les véhicules utilisés journallement dans cette organisation, de manière à en contrôler méthodiquement la marche. Ces véhicules comprenaient : 8 voitures de tourisme de 11 à 22 CV, 1 camion et 1 camionnette.

Conclusions de cette deuxième série d'essais.

Sur ces 10 véhicules de modèles, de carburateurs, d'état mécanique et de conducteurs différents, il a été constaté les mêmes améliorations que dans la première série d'essais,

mais avec une plus grande régularité, en particulier en ce qui concerne le fading qui avait disparu.

La conclusion officielle de ces essais est que « le dispositif essayé, à performances égales, rend les véhicules plus agréables à conduire, tout en diminuant la consommation, et ceci d'autant plus que la cylindrée est plus forte ».

CHAPITRE IV

PERSPECTIVES

Si tout ce que je viens d'exposer est exact, on en arrive logiquement à énoncer l'hypothèse suivante :

Tout être vivant, et en particulier l'homme, a besoin, au cours de sa vie, d'une quantité définie de radiations biologiques. S'il ne la reçoit pas, sa vie diminue parallèlement en intensité et en durée.

A notre connaissance, l'homme absorbe des ondes biologiques par trois processus différents.

Le premier est l'assimilation des ondes biologiques introduites dans l'organisme avec l'eau de boisson.

Mais la nature de l'eau de boisson est actuel-

lement profondément différente de ce qu'elle était autrefois. Les temps sont révolus où les femmes, une jarre de terre cuite sur l'épaule, allaient chercher à la fontaine, une eau qui surgissait naturellement du sol sans jamais se trouver en contact avec un métal.

Maintenant, nous avons l'eau de la ville et l'eau « minérale ».

Sans même insister sur la nocivité des produits chimiques qu'on y ajoute généralement pour tuer les micro-organismes qu'elle contient, l'eau de la ville, collectée, filtrée et distribuée dans un réseau de canalisations métalliques, n'est plus qu'une eau morte, déchargée de toute énergie vitale, au moment où elle parvient au consommateur. J'ai constaté en effet que le contact d'un métal « décharge » l'eau de son énergie vitale, d'autant plus profondément que le contact est massif et prolongé. Après séjour prolongé dans des canalisations métalliques, l'eau de la ville est complètement déchargée de toutes les radiations qu'elle pouvait contenir à l'origine.

Les eaux minérales ne valent guère mieux à ce point de vue, puisqu'elles sont mises en bouteilles au moyen d'un réseau de canalisations métalliques.

Tous les spécialistes sont d'ailleurs d'accord

sur ce point : les eaux minérales, dès leur mise en bouteilles, perdent une grande partie des propriétés thérapeutiques qu'elles possèdent au moment de leur émergence.

Toutefois, nous avons constaté que, traitées selon nos procédés, les eaux minérales non seulement conservent pendant un laps de temps prolongé, leurs qualités originelles, mais encore que celles-ci sont accrues par le traitement électro-vibratoire. (Voir annexe 6, page 128.)

Bref, bilan habituel de l'assimilation d'ondes biologiques provenant de l'eau de boisson de l'homme : zéro.

Le second processus est l'absorption de l'eau contenue dans les aliments consommés crus, sans avoir été portée à la température de 63 degrés, dite de pasteurisation.

Les aliments crus contiennent une eau vivante, capable d'entretenir la vie. Leur consommation habituelle est donc excellente pour la santé.

D'ailleurs, une différence essentielle entre l'homme et les autres vertébrés, qui vivent relativement plus longtemps, est que l'homme a pris l'habitude de cuire la plupart de ses aliments, tandis que les animaux sauvages ne consomment jamais que des aliments absolu-

ment crus. C'est à la suite de la découverte des germes pathogènes et des travaux de Pasteur, que les hygiénistes ont pris l'habitude de déconseiller les aliments crus, capables de transmettre des germes infectieux.

On admettait alors que le rôle de l'alimentation n'était ni plus ni moins que d'apporter à l'organisme l'énergie nécessaire à son fonctionnement, et on exprimait cette énergie en calories.

L'organisme était entièrement assimilé à une machine thermique perfectionnée, capable de fournir du travail pour peu qu'on lui donne du carburant.

Ce n'est que plus tard que l'on découvrit que l'énergie en puissance dans un aliment ne pouvait être extraite par l'organisme qu'en présence de catalyseurs chimiques, que l'on appela vitamines, diastases, oligo-éléments, etc., dont la destruction, ou la neutralisation, par un procédé quelconque (cuisson, blutage des farines, raffinage des huiles, etc.), paralyse progressivement l'activité organique et altère la santé.

Et on commence seulement à entrevoir maintenant qu'un aliment apporte autre chose à l'organisme que de l'énergie calorifique et des catalyseurs : des ondes biologiques, qui

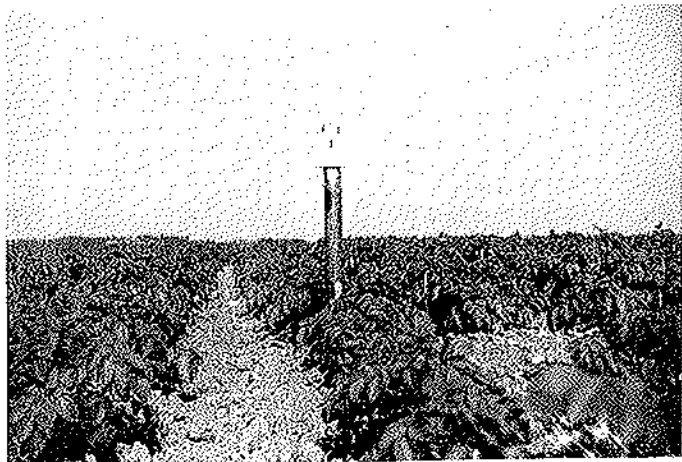


FIGURE 4

Ces pommes de terre ont été plantées le même jour, côte à côte. Les premières (T) sans traitement, les secondes (E et G) traitées. Les photos, prises le même jour, montrent la différence de végétation. Les secondes sont de 15 jours en avance sur les premières.

FIGURE 5



existent dans l'aliment cru, mais sont radicalement détruites par échauffement, à partir de la température de pasteurisation.

Ayant eu l'occasion de lire un compte rendu des expériences du docteur Stiner, sur les causes des maladies des êtres vivants (voir annexe 8, page 155), et les résultats obtenus me paraissant tellement bouleversants et pour ainsi dire incroyables, j'ai repris l'expérience.

J'ai pris deux jeunes cobayes à peine adultes, et leur ai donné comme alimentation du bon lait bouilli, entier, non écrémé, et du bon pain blanc, c'est-à-dire ce qui constitue le petit déjeuner du matin de neuf Français sur dix.

En outre, le premier cobaye recevait de l'eau distillée, et le deuxième de l'eau électro-vibrée.

Dès le septième jour, j'ai vu apparaître chez le premier la bouffissure au coin des lèvres et toutes les caractéristiques du scorbut, et un commencement de carie dentaire !

Voilà ce que l'on obtient en une semaine quand on nourrit un cobaye de lait bouilli et de pain blanc.

Par contre, le deuxième cobaye ne présentait aucun signe de scorbut après quatre semaines d'expérience.

Je crois être en droit d'en déduire que, ou bien les maladies de carences proviennent de la suppression des ondes biologiques plutôt que de la destruction des vitamines, ou bien, et je penche pour cette seconde hypothèse, une vitamine est une substance capable de pallier certains effets des carences d'ondes biologiques, ou peut-être un facteur d'utilisation des ondes biologiques ?

L'homme moderne consomme surtout des produits stérilisés : les conserves, les aliments pasteurisés et cuits, s'ils sont dépourvus de germes pathogènes, sont également dépourvus d'ondes vitales. Ce sont des produits morts : lait, beurre pasteurisés, boissons pasteurisées, etc...

Il faut bien admettre que, même si ces aliments, quand on les absorbe de temps à autres, ne causent aucun dommage à l'organisme, ils ne lui apportent pas non plus tous les éléments vitaux qui lui sont indispensables. Et j'avoue m'être moi-même souvent trouvé aux prises avec ce cruel dilemme : ou bien prendre un produit non pasteurisé, qui peut par conséquent contenir des germes pathogènes, ou bien prendre un produit pasteurisé, sûr, mais mort...

Bilan de ce deuxième processus d'assimi-

lation des ondes biologiques dans l'alimentation usuelle du civilisé : faible...

Troisième processus : Enfin, ces ondes, nous les absorbons directement par un organe que je classe en tête de tous les autres, par son importance pour le maintien de la vie : la peau.

La peau est un organe merveilleux et étonnant, aux multiples propriétés, siège du toucher, qui nous prévient et nous défend contre les agressions extérieures, matérielles ou physiques. La peau, qui nous protège du froid et de la chaleur, et met en action des mécanismes de défense compliqués, est par-dessus tout un filtre, qui ne laisse passer, du cocktail de radiations dans lequel nous baignons, que celles qui nous sont bénéfiques, et principalement les radiations vitales.

Le sang, qui circule sous la peau dans une infinité de capillaires, s'imprègne d'ondes biologiques et les véhicule dans tout l'organisme.

Lorsqu'un grand brûlé a perdu trop de peau, il meurt d'asphyxie de radiations vitales parce que la suppression d'une grande partie du filtre naturel qui les absorbe, en prive certains organes.

Cette affirmation n'est pas sans fondement,

et des expériences en cours montrent que le temps est proche où l'on pourra, grâce à des bains et des pommades chargés de radiations vitales, sauver des brûlés considérés jusqu'ici comme perdus.

Nous avons mis au point une pommade constituée par des produits absolument inactifs par eux-mêmes, mais qui ont la propriété de « prendre » le traitement, exactement comme l'eau le prend.

A l'origine, elle était destinée à des essais de traitement de la cellulite, entrepris par un médecin.

Cette pommade, expérimentée sur des brûlures graves, semble pouvoir remplacer la peau dans son rôle essentiel, qui est d'absorber les rayonnements biologiques, et ce pendant le laps de temps nécessaire à la reconstitution de la peau.

Par ailleurs, employée sur des peaux irritées, ou brûlées très superficiellement, la pommade traitée facilite le retour de la peau à la santé, en liaison éventuellement avec un traitement médical ou hygiénique adéquat.

D'autres expériences, effectuées avec une lotion de nature purement végétale, qui est absolument inactive quand elle n'a pas reçu le traitement électro-vibratoire, et qui acquiert

certaines propriétés intéressantes une fois traitée (adoucissement de la peau irritée, etc.), démontrent également que la peau a une grande affinité pour les ondes biologiques.

Malheureusement, il faut bien reconnaître que l'homme moderne fait bien tout ce qu'il peut pour empêcher sa peau d'être baignée par les rayonnements bienfaisants qui proviennent du cosmos. C'est ainsi que se répand en particulier de plus en plus l'habitude de porter des vêtements en fibres synthétiques qui se chargent d'électricité statique, et jouent pour l'ensemble des radiations ambiantes, le rôle de la cage de Faraday. Les vêtements naturels légers, en fibres naturelles d'origine végétale (coton et lin) ou animale (laine et soie) présenteraient moins d'inconvénients de cet ordre.

Mais, si l'on compare sous cet angle l'homme avec les animaux sauvages, le bilan apparaît là encore fortement déficitaire.

Le bilan général de l'absorption habituelle des ondes biologiques par l'homme moderne est finalement catastrophique.

Certes, des réactions s'esquissent, dans le domaine de l'alimentation, solide et liquide, dans le domaine vestimentaire, etc.

Mais le déficit actuel de la ration quoti-

dienne d'ondes biologiques nécessaires à l'homme apporte une réponse lumineuse à de nombreuses questions angoissantes que l'on peut se poser à propos de l'avenir de l'espèce, et de son évolution inquiétante.

Certes, on ne sait pas encore analyser et mesurer les ondes biologiques. Mais on sait, pour autant que la certitude soit humainement possible, qu'elles existent.

On sait que les animaux, à l'exception des rares espèces domestiques, qui ont les mêmes maladies que l'homme, peuvent absorber de grandes quantités d'ondes biologiques, par leur alimentation crue, par leur eau de boisson naturelle, et par leur peau, alors que l'homme moderne en est de plus en plus privé.

On sait que l'homme est le seul animal (à l'exception de quelques espèces domestiques) qui ne vive pas pendant une durée égale à sept fois sa période de croissance, ce qui le conduirait au-delà de 120 à 130 ans. Il meurt prématurément et d'ailleurs de plus en plus prématurément, après avoir souffert de toutes sortes de maladies physiologiques et dégénératives. On sait aussi qu'il se prive en permanence de la plus grande partie des ondes biologiques qu'absorbent les animaux, du fait de son alimentation stérilisée, de ses boissons stérilisées,

de ses vêtements, et de ses habitations en cages de Faraday...

On constate par ailleurs que l'absorption d'une eau chargée d'ondes biologiques met « en forme » hommes et animaux, ces derniers la recherchant systématiquement par instinct...

Comment ne pas conclure que la dégénérescence de l'homme moderne est une conséquence de la carence d'ondes biologiques, et que la suppression de cette carence lui ouvrirait des possibilités que la science actuelle, et en particulier la médecine, ne peut même pas envisager en dehors de cette hypothèse ?

La science actuelle lutte contre les carences alimentaires, dues aux aliments sophistiqués par une politique d'engrais chimiques, d'accélérateurs de croissance, de sélections fantaisistes, etc...

Elle ne s'est pas encore élevée, parce qu'elle l'ignore, contre la carence due aux aliments morts, à l'eau de boisson morte, à l'isolement par les vêtements, etc...

Et pourtant, c'est là qu'il faut chercher, selon nous, les causes du vieillissement prématuré de l'homme et de certaines maladies, telles que le cancer, qui semblent se développer en raison directe de l'accroissement de certains progrès : l'eau de la ville est de ceux-là.

Or, en attendant que l'on puisse modifier les systèmes de distribution (car cela est possible), je pense apporter un moyen de lutter contre la carence de radiations vitales, et par là même, donner à l'homme la faculté de résister plus efficacement aux maladies et d'atteindre une lointaine vieillesse, sans connaître les déchéances de la sénilité, en absorbant une ration supplémentaire d'ondes biologiques par l'eau traitée.

Encore faut-il que l'eau traitée, aliment énergétique destinée à lutter contre des carences, qui sont, hélas, continuellement entretenues, soit employée d'une façon suivie, à faible dose, exactement comme un élément de la ration alimentaire quotidienne, surtout si l'on veut lutter, non contre une déficience passagère, mais contre la grande déficience, le vieillissement prématuré.

Je viens de parler de la lutte contre les maladies.

N'étant pas médecin et ne voulant pas m'aventurer sur un terrain qui m'est interdit, reconnaissant par ailleurs que je ne suis pas qualifié pour le faire, je crois bon de définir sans équivoque ma position.

La maladie résulte au moins de deux causes. L'une prépare le terrain en diminuant

l'auto-défense. Elle est générale. L'autre déclenche une agression contre certains organes. Elle est spécifique, et le type de maladie dépend du type d'agression.

La guérison d'une maladie est un produit d'au moins deux facteurs : une thérapeutique spécifique, qui neutralise l'agression, et la résistance, ou, si l'on veut, l'auto-défense du sujet, qui remonte la pente, répare les dégâts, et rend l'organisme résistant à une nouvelle agression.

Sur le premier, nous ne pouvons rien. C'est l'affaire du médecin, et je me place dans le cas le plus favorable : le médecin a diagnostiqué juste ; il prescrit le traitement idoine.

Mais, sur le second, nous pouvons beaucoup ; or, dans la plupart des cas, le second facteur dépasse en importance le premier. Lorsqu'au cours de nos expériences, les résultats conjugués d'une thérapeutique judicieuse et de notre Eau Energétique conduisaient à un succès inespéré, je m'entendais souvent dire : « Eh oui ! c'est un très beau résultat, mais il faudrait de nombreux cas semblables pour que cela prouve quelque chose : car il n'est pas exceptionnel d'enregistrer, même dans des cas analogues, des guérisons spontanées ».

Des guérisons spontanées ! Qu'est-ce donc ?

Des guérisons qui se sont produites dans des cas tels qu'en l'état actuel de la science médicale, il était déraisonnable de les escompter ?

Mais, alors, c'est la preuve de l'existence et de l'importance du deuxième facteur dont je parlais plus haut, l'auto-défense ! Et si c'est cela que vous appelez des guérisons spontanées, je suis tout prêt à admettre que les guérisons obtenues, grâce à l'appoint apporté par notre eau à une thérapeutique classique, sont des guérisons spontanées. L'auto-défense est apparue là où elle était inexistante ou insuffisante. (Voir annexe 7, page 134.)

Notons que le fait de passer de l'exception des guérisons spontanées à l'habitude, de 2 % à 90 %, a tout de même quelque importance !

Et, dans le domaine où nous évoluons, nous n'avons pas à redouter l'erreur de diagnostic, ce qui nous semble être d'une importance capitale.



Notons en passant que les travaux récents sur les oligo-éléments et la physique de la matière, laissent supposer que l'eau traitée peut avoir un autre effet physiologique que l'effet purement énergétique.

Pendant le traitement, l'électrode en contact

avec l'eau perd continuellement de la masse. On est bien obligé de supposer que la masse perdue se retrouve dans l'eau, qui est ainsi chargée de très faibles quantités de certains éléments métalliques, qui peuvent être justement choisi parmi ceux qui jouent dans l'organisme un rôle physiologique indispensable et que l'on a appelés « oligo-éléments » (cuivre, zinc, or, argent, etc.).

Ces éléments ne peuvent être mis en évidence dans l'eau qu'une fois écoulé le délai normal de son activité énergétique (trois mois). Mais il devient alors possible de prouver qu'ils y étaient cependant, en les caractérisant au moyen du réactif approprié.

On peut donc supposer que leur introduction dans l'organisme avec l'eau énergétique peut produire des phénomènes du même ordre que l'introduction des oligo-éléments employés en médecine, ou que les oligo-éléments incorporés à l'alimentation naturelle des organismes vivants.

L'expérience a été faite, naturellement, et on a alors pu constater que les oligo-éléments contenus dans l'eau énergétique en période d'activité, et alors même qu'ils y sont indécétables par les moyens d'analyse chimique, ont une action sur l'organisme dans le même sens

que l'oligo-élément correspondant administré sous forme de sel chimique, mais que cette action est incomparablement plus puissante. Là où les oligo-éléments chimiques donnent 70 % de résultats positifs, les oligo-éléments analogues contenus dans l'eau énergétique donnent 95 % de résultats, ingérés à une dose plusieurs dizaines de fois moindre.

Cette différence dans l'intensité de l'action d'un élément suivant son état (très grande inertie chimique et très grande activité physiologique, ou vice-versa) rappelle les différences d'activité des corps dans les réactions chimiques, suivant leur degré d'activation.

On sait depuis longtemps par exemple que les corps à l'état naissant sont incomparablement plus actifs que les corps formés depuis quelques temps.

A l'heure actuelle, à la suite en particulier des travaux établissant les relations entre la matière et l'énergie, et de la mise au point de moyens d'investigations physiques très fins, on en est arrivé à la conclusion qu'il existe différents paliers entre les deux états extrêmes que peuvent occuper les éléments : matière d'un côté, et énergie de l'autre.

Tous les éléments ou corps simples, peuvent théoriquement se transformer en énergie par

« désintégration ». Mais la différence qui sépare le corps chimique ordinaire de ce même corps transformé en énergie peut être parcourue par paliers en passant par des états intermédiaires.

Tout semble indiquer que les corps faisant partie d'un organisme vivant s'y trouvent sous une forme qui est intermédiaire entre l'état matériel et l'état énergétique. Ce serait le cas en particulier pour les oligo-éléments.

Ainsi, l'introduction dans un organisme d'un oligo-élément alors qu'il est déjà sous forme organisée, ne pose aucun problème d'assimilation, alors que l'introduction du même élément sous forme chimique pose le problème de la transformation de cet élément en forme organique, en vue de son assimilation.

L'assimilation végétale constitue une telle transformation, qui est le mode d'alimentation normale des végétaux. Les animaux, par contre, ne sont pas aptes, en principe, à réaliser cette assimilation.

Il semble que l'« assimilation » d'un oligo-élément par l'eau énergétique au cours du traitement, soit analogue à l'assimilation végétale, et mette cet oligo-élément sous forme analogue à la forme organique, et par conséquent assimilable par les animaux sans modi-

fication, sans changement de « palier », mais par contre échappant aux réactions chimiques, comme la matière vivante leur échappe.

Car la matière vivante ne devient accessible aux réactions chimiques qu'une fois morte, si l'on peut dire. C'est pourquoi par exemple, les sucs digestifs (chimiques) n'attaquent pas la paroi de l'estomac (vivante).

CHAPITRE V

LES SENS DE L'HOMME

L'homme possède un certain nombre de sens, qui lui permettent d'être en relations avec le monde extérieur.

Quand on les analyse, on s'aperçoit rapidement qu'ils sont très incomplets, qu'ils ne couvrent que de faibles plages de la zone connue, et que, très probablement, il doit y en avoir d'autres dont il est totalement dépourvu.

On sait aujourd'hui que, dans la nature, tout est mouvement, et tout est harmonie.

La classification des phénomènes vibratoires à variations périodiques en trois classes actuellement explorées, suivie d'une quatrième actuellement en cours d'exploration, présente

au premier examen des particularités troublantes : à chaque classe correspond, de façon précise, un organe des sens.

— A la première (vibrations de la matière) : l'oreille.

— A la deuxième (courants électriques) : le toucher.

— A la troisième (champs magnétiques) : l'œil.

Bien entendu, on est immédiatement tenté d'extrapoler, et l'on se demande alors : l'odorat (le nez), le goût, à quoi correspondent-ils ?

Pour le nez, la chose n'est plus douteuse : à la quatrième famille des ondes biologiques.

Avant d'aller plus loin, et d'entreprendre la démonstration, il faut cependant préciser comment les choses se passent dans chaque classe.

Tout se passe comme si l'expérimentateur, enfermé dans une tour aux murs épais, ne disposait, pour explorer le paysage, que d'étroites meurtrières limitant son champ visuel à quelques degrés.

Si nous partons de la fréquence zéro, la première famille, les vibrations de la matière, s'étend de 0 à près de 100 millions. Or, dans ce domaine, on admet que la zone d'audibilité s'étend de 16 à 10 000 ; au-delà, ce sont les

ultra-sons, partiellement perceptibles par les animaux, mais non par l'homme.

La meurtrière est étroite !

La deuxième famille, partant elle aussi de zéro jusqu'à la fréquence 10^{12} n'est perceptible par le toucher que jusqu'à la fréquence 100 000. Au-delà elle ne l'est plus et l'on sait que les courants à haute fréquence traversent le corps sans causer de perturbations.

La meurtrière est aussi étroite que dans la première famille.

Passons à la troisième famille, celle des champs magnétiques. La limite supérieure, assez mal déterminée, est aux environs de 10^{24} .

Là, la meurtrière est devenue un fil, et l'organe de détection est l'œil, où, sur une seule octave, à 10^{14} , nous explorons du rouge au violet.

Et le nez ?

Eh bien, le nez est l'organe d'exploration de la quatrième famille, les ondes biologiques, laquelle va au-delà de 10^{24} . Très probablement, il n'explore lui-même qu'une gamme infime de cette famille, qui devrait, par analogie et suivant une loi définie par les trois premières familles (voir annexe 2, page 97) aller jusqu'à 10^{40} .

Or, nous avons démontré que les ondes bio-

logiques, à la fois captées et émises par les êtres vivants, sont emmagasinées par l'eau et les milieux aqueux, qui deviennent ainsi émetteurs.

Le gibier poursuivi par le chien émet des ondes qui lui sont propres. Le terrain, à *condition qu'il comporte un minimum d'humidité*, emmagasine ces ondes à son passage, et devient émetteur. Ce sont ces émissions que le chien recueille avec son nez, qui lui permettent de suivre la piste.

Ce sont des émissions analogues, ultra-ultra-courtes, qui permettent aux femelles des grands papillons d'appeler les mâles à plusieurs kilomètres, et probablement à la Reine d'une ruche de rappeler ses abeilles à la ruche, ou de les grouper en essaim quand elle quitte la ruche.

Les odeurs sont une très faible partie de cette famille, et la preuve semble faite qu'il peut y avoir odeur sans support matériel, sans corpuscules, et que le fait qu'il y ait des odeurs avec corpuscules n'infirmes pas cette hypothèse, puisqu'on peut prétendre que ces corpuscules n'agissent que par leurs radiations.

Et je suis, sur ce point, en plein accord avec les médecins qui utilisent, à des fins thérapeutiques, les aromates et les essences.

Les religions elles-mêmes (les prêtres n'ont-ils pas été les premiers diététiciens en prescrivant les jeûnes et les jours maigres ?) font toutes un large usage des aromates et des parfums.

La conclusion de ce chapitre, c'est que nos sens sont incomplets en nombre et en qualité, et que l'esprit ne peut même pas soupçonner ceux qui nous manquent.

Il suffit, en effet, de se demander si l'on pourrait arriver à faire concevoir, à un aveugle de naissance, ce qu'est la lumière et la différence qu'il y a entre les différentes couleurs ?

Pour les formes, le toucher peut partiellement remédier à l'absence de vue ; mais pour les couleurs ?

Il en est ainsi pour l'univers infini qui nous entoure et nous baigne. Tout y est radiations, vibrations, que nous ne pouvons que très partiellement détecter par nos sens, et par des appareillages spécialisés.

Et plus l'homme augmente son savoir, plus il voit grandir la montagne de ce qu'il ne sait pas.

Plus on apprend, plus on est effrayé par son ignorance.

Il est cependant consolant de constater que,

de temps en temps, un chercheur découvre dans la nature, qui met toujours le remède à côté du mal, le moyen de lutter contre les maux qui assaillent l'homme.

La découverte des ondes biologiques est un de ces moyens. Utilisons-le dans ce but, en espérant qu'un autre homme ne viendra pas un jour, en faire un nouveau moyen de destruction de ses semblables...

CONCLUSIONS

Par les habitudes imposées par la civilisation, l'homme se prive en permanence de certains facteurs indispensables à l'entretien de la vie, en particulier des « ondes biologiques » dont nous pensons avoir mis en évidence un certain nombre d'effets.

Il n'est malheureusement pas possible d'abandonner du jour au lendemain les habitudes néfastes, dont certaines apparaissent pratiquement plus ou moins inévitables à l'heure actuelle, sauf cas exceptionnels : habitations en béton armé, vêtements, cuisson d'une partie des aliments, utilisation d'eau dite potable recueillie ou distribuée par des appareillages métalliques, etc.

Il apparaît probable par ailleurs que la nature tout entière, prise dans son ensemble,

présente une diminution globale de son ambiance énergétique, qui expliquerait certains phénomènes comme la disparition des animaux monstrueux, et la dégénérescence constatée même dans les régions encore vierges et sur les animaux sauvages.

Cette carence universelle pourrait être due à des facteurs cosmiques, relevant par exemple des différences de densité énergétique entre les régions galactiques parcourues par la terre.

Elle pourrait aussi être due à des différences d'activité solaire, capables de perturber la transmission des ondes biologiques comme elles troublent les transmissions électromagnétiques.

Elle pourrait encore être due au dessèchement superficiel de la terre, qui progresse actuellement très rapidement parce que, outre l'eau qui se perd continuellement dans l'espace en échappant à l'attraction terrestre, la nappe phréatique s'enfonce par suite de la disparition des forêts humides....

Toutes ces causes de perturbations, qui exercent leur influence néfaste sur tous les êtres vivants, et que l'homme devra entreprendre de réduire progressivement, échappent malheureusement à toute action rapide, et il

est souvent impossible à l'individu, même documenté, de s'y soustraire.

Il semble bien que les ondes que nous appelons biologiques, emmagasinées et transmises à l'organisme par l'eau spécialement traitée, sont la contrepartie qui permet de pallier les effets nocifs immédiats dont nous souffrons, dans notre univers vieilli et dénaturé, et dans notre système artificiel de civilisation matérielle.

Leur utilisation systématique explique les résultats constatés dans tous les domaines de la biologie.

Elle apporte à l'homme l'espoir de tirer un meilleur parti de ce que lui fournit une nature dégénérée, et de surmonter cette dégénérescence, en attendant que son génie inventif ait définitivement résolu le problème à l'échelle mondiale.

Nous espérons que les expériences officielles actuellement en cours, entreprises par différents organismes scientifiques, permettront, dans un proche avenir, de tirer de cette découverte tout ce que l'on peut en attendre pour le bien de l'humanité.

Je ne voudrais pas terminer ce petit opuscule sans remercier tous ceux qui ont bien

voulu, dès l'origine de la découverte, m'apporter leur concours et leur appui.

Et, tout d'abord, dans l'ordre chronologique:

Le Médecin-Général Charles Morel.

Le Général Sabatier.

Le Colonel Floucaud Pénardille.

Le grand savant René Barthélémy.

Les Polytechniciens Baranger, Christian Beau, J. Rabu.

M. le Comte de Clermont-Tonnerre.

Le Docteur Guislain.

Le Docteur Ménétrier.

Le Docteur Pierre Oudinot.

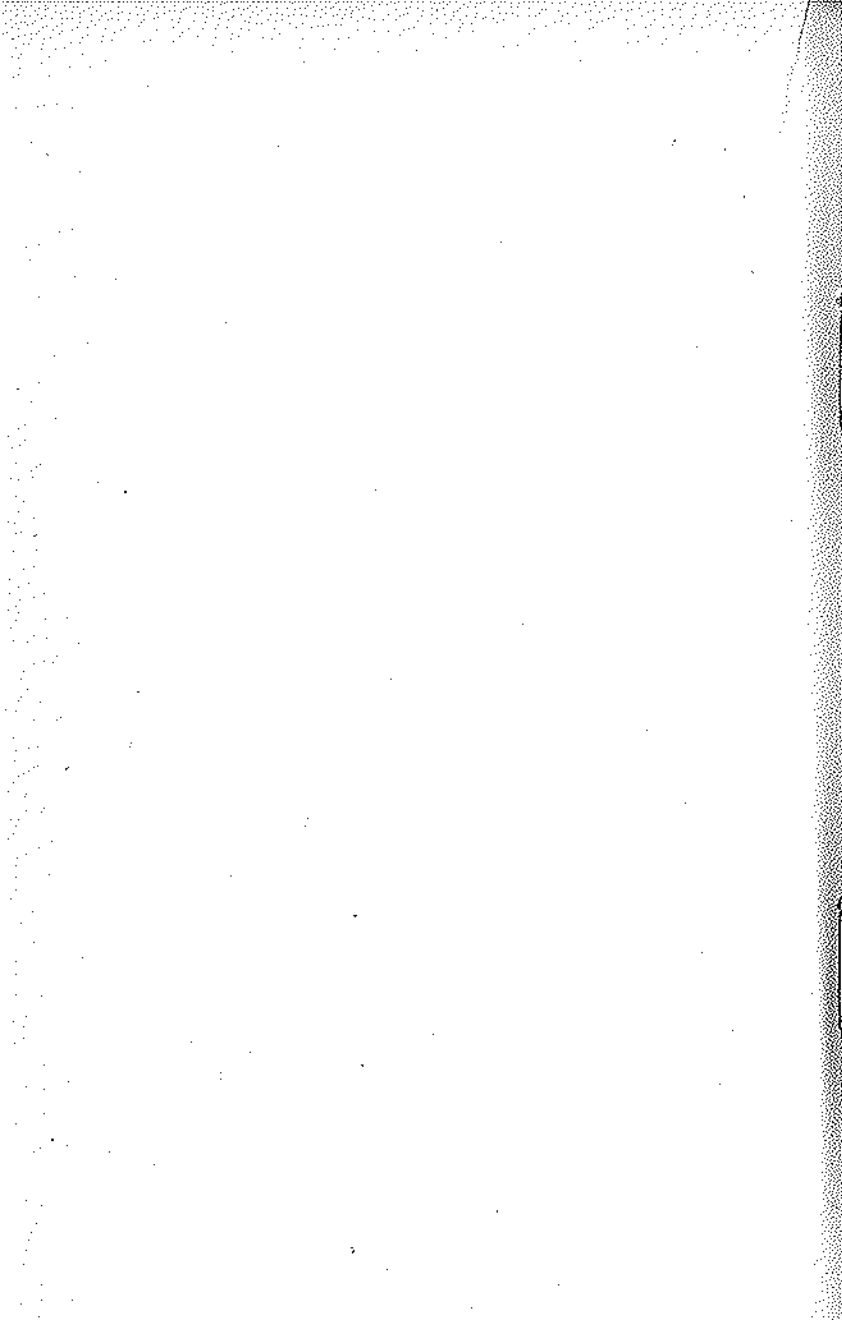
Le Docteur André Duquenne.

Le Docteur Pierre Girand.

Le Docteur Pagès.

Le Docteur Arthur Vernes, de l'Institut prophylactique, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu, dans le seul intérêt de la recherche, braver le scepticisme railleur avec lequel toute découverte est généralement accueillie.

DEUXIÈME PARTIE



ANNEXES

Le lecteur trouvera dans les annexes qui suivent :

— Une étude sur l'eau, constituée par des extraits condensés d'une publication de la Section Technique de l'Armée (Bulletin d'Information Technique et Scientifique, n° 39/G).

— Un condensé de l'étude publiée par le Général Sabatier dans le Bulletin d'Information Technique et Scientifique de la Section Technique de l'Armée, n° d'avril 1948.

— Une communication de MM. Jatar et Sharma à l'Académie des Sciences, séance du 17 juillet 1957.

— Une note sur les connaissances actuelles concernant les oligo-éléments établie principa-

lement d'après les travaux de G. Bertrand et J. Ménétrier.

— Le texte spécial d'une étude biologique portant sur la non-toxicité de l'eau préparée par le procédé Violet, effectuée dans les laboratoires de la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire, dirigée par Mme L. Randoïn.

— Deux extraits du Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine.

— Diverses observations médicales.

— Un extrait d'une conférence de M. Vincent.

ANNEXE I

L'EAU

L'eau, qui est un des composés les plus simples et les plus communs de la nature, possède un ensemble de propriétés qui en font, à toutes sortes d'égards, un corps exceptionnel.

Le bulletin d'information technique et scientifique de la Section Technique de l'Armée, consacre plusieurs pages de son numéro 39/G à l'étude des propriétés exceptionnelles de l'eau.

En voici un résumé.

L'eau participe de la fonction acide et de la fonction base. Bien que très corrosive, elle est nécessaire à toute vie. Alors qu'elle devrait être gazeuse aux températures ordinaires, elle est liquide avec quelques propriétés des solides.

Contrairement à presque tous les autres corps, elle est moins dense solide que liquide. Sa capacité thermique est très supérieure à

celle de tout autre liquide. Elle est le plus universel des solvants. Son point de congélation et son point d'ébullition sont très élevés. Une augmentation de pression abaisse sa température de solidification. Sous l'effet de la pression, elle perd sa structure cristalline, puis donne naissance à quatre espèces de glace dont trois plus denses que l'eau, avec laquelle la quatrième ne peut coexister. Chacune des quatre a un type cristallin distinct. Sa structure moléculaire ressemble plus à celle d'un solide qu'à celle d'un liquide, l'eau liquide étant une sorte de « glace statistique ».

L'eau est le constituant essentiel de tous les êtres vivants. C'est aussi le domaine où vivent les 9/10 d'entre eux. L'eau des océans régularise les climats et transforme les continents.

Tous les aliments des animaux contiennent de l'eau. De plus, tout l'hydrogène des hydrates de carbone alimentaires se combine dans l'organisme, à de l'oxygène, pour produire de l'eau. Ce processus en produit environ un demi-litre par jour chez un individu moyen.

Une graine ne conserve son pouvoir germinatif qu'aussi longtemps qu'elle conserve l'eau « scellée » à l'intérieur de sa coque.

Solvant très énergique, l'eau n'existe pra-

tiquement pas à l'état pur. Même l'eau de pluie dissout des gaz et des poussières. La surface de l'eau se comporte comme une peau élastique tendue. Une aiguille posée à sa surface avec précautions, flotte tant que la surface n'est pas troublée.

La capillarité amène l'eau dans tous les endroits possibles.

Si la glace était plus lourde que l'eau, les océans se rempliraient de glace, et la plus grande partie de la terre serait gelée en permanence.

La molécule d'eau est composée de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène.

Mais les travaux d'Urey établirent, en 1932, que l'hydrogène avait un isotope lourd, le deutérium, de masse atomique double de l'hydrogène.

Puis on trouva dans la nature des quantités extrêmement faibles d'un hydrogène de masse triple, l'isotope tritium.

Enfin, il apparut que le tritium se formait au cours de réactions nucléaires et qu'il était légèrement radioactif.

Le comportement chimique de ces trois types d'hydrogène est parfaitement identique. Tous trois peuvent en particulier former de l'eau en se combinant avec l'oxygène. Il en

résulte immédiatement qu'il peut exister six sortes d'eau :

H^2O : l'eau ordinaire en est presque entièrement constituée.

D^2O : l'eau lourde, utilisée en particulier dans les réacteurs.

T^2O : l'eau hyperlourde, produite en très faibles quantités.

HDO, HTO, DTO : existent à l'état de traces infimes dans l'eau naturelle.

Mais si l'on connaît trois isotopes de l'hydrogène, on connaît également 6 isotopes de l'oxygène : 014, 015, 016, 017, 018, 019.

Chacun de ces isotopes, naturels ou artificiels (et radioactifs) peut entrer dans la constitution de la molécule d'eau en tant qu'atome d'oxygène. Chacun des 6 types d'eau différant entre eux par l'isotope hydrogène, peut donc donner à son tour 6 sortes d'eau et au total 36 actuellement connues, chimiquement identiques, mais différant par leurs propriétés physiques.

La densité, par exemple, passe de 1 pour H^2O à 1,11 pour D^2O , et à 1,22 pour T^2O .

De nombreuses recherches sont actuellement poursuivies pour étudier les propriétés de ces différents types d'eau, et chercher de nouveaux isotopes de l'hydrogène et de l'oxygène.

ANNEXE 2

LES PHENOMENES A VARIATION PERIODIQUE

L'étude des phénomènes physiques à variation périodique a conduit à l'identification et à la mesure de ceux dont la fréquence est comprise entre 0 et 10^{24} variations périodiques par seconde.

Au-delà de 10^{24} , il peut exister des phénomènes à variation périodique, mais on ne sait pas construire d'appareils pour les détecter, ou plus exactement, on ne peut pratiquement pas réaliser ces appareils, dont l'échelle de grandeur est trop petite.

Les longueurs d'ondes à détecter sont en effet à l'échelle du milliardième de μ , et si l'on peut concevoir des appareils de détection de telles longueurs d'ondes, on ne peut malheureusement pas les réaliser.

Les fréquences supérieures à 10^{24} ne sont

donc observables que par certains de leurs effets secondaires, notamment dans le domaine biologique.

Nous reproduisons ci-après un condensé de l'étude publiée par le général Sabatier, alors colonel, dans le bulletin d'information technique et scientifique de la Section Technique de l'Armée (avril 1948, p. 171 et suivantes).

Les variations périodiques (vibrations, oscillations, radiations) se divisent naturellement en trois catégories :

1° Les vibrations de la matière.

Elles peuvent affecter la position (pendule, corde vibrante, etc.) de la matière, ou sa forme (contractions, dilatations, etc.).

L'inertie limite rapidement la fréquence maximale des variations de position, alors qu'elle est beaucoup plus faible pour les variations de forme. Ces dernières, atteignant le dispositif électronique des corps, entraînent des phénomènes électriques de même fréquence, et réciproquement.

Les variations de position ne dépassent pratiquement pas la fréquence de 10 000 par seconde (10^4).

Mais elles peuvent toujours déclencher des variations de courant électrique de même fréquence, qui déterminent à leur tour des varia-

tions de champ magnétique de même fréquence.

Les variations périodiques de fréquence inférieure à 10^4 peuvent donc être des vibrations matérielles, des oscillations électriques, ou des radiations électromagnétiques.

On les désigne sous le terme général de « basses fréquences », ou de « domaine acoustique ».

2° Au-delà de 10^4 , les vibrations matérielles sont exclues. Mais le système condensateur-self peut fournir des oscillations électriques d'une fréquence allant jusqu'à environ 10^{12} périodes par seconde. A ces oscillations sont naturellement associées des variations correspondantes des champs électromagnétiques.

Les fréquences comprises entre 10^4 et 10^{12} peuvent donc être le domaine de deux types de variations seulement : électriques et électromagnétiques.

C'est le domaine de la T.S.F.

3° Au-delà de 10^{12} , les oscillations électriques sont exclues. Mais la nature fournit des radiations électromagnétiques :

- la lumière ;
- les rayons X ;
- le rayonnement gamma ;
- le rayonnement cosmique.

La fréquence du rayonnement cosmique le plus pénétrant est de l'ordre de 10^{24} .

Aucune précision n'a pu encore être fournie sur cette région confuse des connaissances humaines, et il n'est pas interdit de penser qu'au-delà, se place peut-être un domaine de vibrations que l'homme n'a pas le moyen de détecter. Il n'est pas peu tentant — défaut des classifications (ou avantage !) — de penser à une quatrième catégorie, dans laquelle, à leur tour, les champs électromagnétiques seraient impossibles et où seules seraient possibles des... variations de type actuellement inconnu. Faut-il penser aux « vibrations » qui seraient du domaine biologique ?

Il est intéressant de noter que la réversibilité est totale entre les phénomènes de la première catégorie dont la fréquence ne dépasse pas le maximum autorisé par les phénomènes moléculaires massiques : chacun des éléments de la triade matière-courant-champ peut produire les deux autres, et ce à l'intérieur de la même catégorie de fréquences.

De même, à l'intérieur de la deuxième catégorie, on a résolu le problème de la réversibilité courant-champ, les vibrations matérielles étant naturellement exclues.

Par contre, on n'a jamais réalisé la réversibilité lumière-électromagnétisme. De même, à l'intérieur de la troisième catégorie on n'a jamais réussi à réaliser la transformation d'un des quatre types de phénomènes en un autre (lumière, rayons X, gamma, et cosmiques).

Le rayonnement électromagnétique de la quatrième catégorie ne semble pouvoir ni se dégrader en un type de fréquence inférieure, ni s'élever à un type de fréquence supérieure.

Les phénomènes électriques de la deuxième catégorie intéressant des électrons extraits du cortège périphérique des atomes, et les phénomènes de la troisième catégorie intéressant des électrons qui changent de couche sans quitter le cortège auquel ils appartiennent, il n'est pas interdit d'envisager des phénomènes qui intéresseraient des électrons échangés entre le noyau et les couches rapprochées, et même une autre catégorie de phénomènes intéressant la cohésion des corpuscules du noyau.

Par comparaison avec les trois catégories de fréquences étudiées (jusqu'à 10^4 , jusqu'à 10^{12} et jusqu'à 10^{24}) dont les intervalles se suivent comme les nombres 4, 8, et 12, on peut supposer que l'intervalle du dernier avec le suivant, si l'on peut dire, serait caractérisé

par le nombre 16 et que les fréquences du quatrième groupe iraient jusqu'à 10^{40} .

Ces phénomènes hypothétiques devraient présenter les propriétés suivantes :

— type différent des trois types actuels de phénomènes à variation périodique connus : matériel, électrique, électromagnétique ;

— peuvent être produits par les champs électromagnétiques de troisième catégorie, en particulier par la lumière, jusqu'aux fréquences 10^{24} ;

— peuvent réversiblement induire des champs électromagnétiques de fréquence inférieure à 10^{24} , mais non de fréquence supérieure ;

— ils existent actuellement sans être détectés, faute d'appareils.

Si l'existence de la quatrième famille de phénomènes périodiques n'est actuellement pressentie que par raisonnement par récurrence, sans aucune preuve tangible, il ne faut pas oublier que ce type de raisonnement a permis dans le passé les plus grandes découvertes, telles que celle de l'identité de la lumière et du champ électromagnétique.

Tous les phénomènes périodiques de la seconde et troisième catégorie peuvent être rattachés au comportement de l'électron. Est-

il impossible de perturber le mouvement électronique d'une nouvelle manière, qui ferait apparaître un nouveau type de vibration ? Ou de découvrir un détecteur permettant de constater l'existence de ce, ou de ces nouveaux types, et de les exploiter ?

Nul ne peut affirmer que ce nouveau type de vibration n'existe pas. L'exemple le plus fameux d'existence ignorée est sans doute le champ électromagnétique type T.S.F. Entre la boule de soufre d'Otto de Guericke en 1650 et le détecteur à limaille de Branly en 1890, plus de deux siècles se sont écoulés, pendant lesquels personne ne se doutait de l'existence d'un type de vibration, le plus vulgarisé depuis !

ANNEXE 3

DECHARGE ELECTRIQUE SILENCIEUSE DANS L'AIR AVEC L'EMPLOI D'ELECTRODES ISOLANTES

*(Comptes rendus de l'Académie des Sciences,
séance du 17 juillet 1957)*

Note de MM. JATAR et SHARMA

« Peu d'études de décharges électriques avec électrodes isolantes semblent avoir été faites, bien que leur importance soit grande. Dans ces dernières années, la décharge électrique silencieuse à basse fréquence a fait l'objet de recherches en vue d'étudier l'effet Joshi avec une ou deux électrodes de verre.

« Toutefois ces études se rapportent toutes à des électrodes en verre sans que d'autres isolants aient été essayés. La présente note porte sur des essais préliminaires de la décharge à

basse fréquence dans l'air avec des électrodes en *cire d'abeilles*.

« La disposition générale de l'expérience est en principe celle adoptée antérieurement. Le courant de décharge était mesuré par un galvanomètre à cadre mobile dans le circuit plaque d'une détectrice reliée à la ligne à basse tension par une résistance.

« La forme d'onde du courant était observée simultanément comme déviation verticale sur un oscillographe alimenté par la chute de tension à travers une résistance.

« Le courant de décharge consiste : *en de nombreuses impulsions à haute fréquence superposées à une sinusoïde*.

« D'autres diélectriques, ébonite, bakélite, matière plastique, mica, porcelaine ou d'autres cires telles que paraffines, carnauba ont été aussi étudiés. L'étude se poursuit et les détails seront publiés ailleurs ».

Addition personnelle

Quand j'ai découvert cette note, j'ai noté la bibliographie abondante ajoutée à la fin de l'article des deux physiciens hindous.

Je l'ai consultée dans la bibliothèque de l'Institut de Chimie-Physique.

Des articles s'échelonnant de 1936 à 1952 confirment les observations des auteurs de l'article ci-dessus, à savoir que dans une décharge électrique engendrée par une tension de basse fréquence l'introduction d'un isolant sur les électrodes conduit toujours à l'obtention de très nombreuses harmoniques, dont la fréquence et l'intensité varient essentiellement avec la nature du diélectrique utilisé.

ANNEXE 4

LES OLIGO-ELEMENTS

Si la dernière décade a été caractérisée par la généralisation de l'utilisation médicale des antibiotiques, qui permettent, lorsqu'ils sont judicieusement employés, de juguler rapidement le développement dans l'organisme de la plupart des germes infectieux, il paraît dès maintenant probable que la prochaine verra la généralisation de l'utilisation des oligo-éléments dans le traitement des maladies physiologiques, actuellement considérées comme incurables, et en médecine préventive.

Deux grands noms français sont rattachés aux premiers travaux sur les oligo-éléments.

C'est Gabriel Bertrand qui démontra le premier, à la fin du siècle dernier, le rôle indispensable de la catalyse par certains oligo-éléments, dans le déroulement de certaines réactions organiques.

Gabriel Bertrand put alors affirmer que, contrairement à ce qu'on croyait alors, les

organismes vivants ne sont pas essentiellement constitués des 12 éléments qui représentent la quasi-totalité de leur masse (C, O, H, N, Ca, K, S, Mg, Cl, P, Na, Si).

De nombreux autres éléments, qui ensemble, ne représentent qu'une infime fraction de la masse totale de l'organisme, de l'ordre du 1/10 000, jouent cependant un rôle indispensable, et sans eux, la vie devient impossible.

C'est à la suite des travaux de Gabriel Bertrand que l'on put, par exemple, supprimer certaines maladies physiologiques des moutons en Australie, par épandage de quelques kilos d'un sel de cobalt par hectare sur les pâturages, ou que l'on put supprimer une maladie physiologique des bovins dans les Everglades (U.S.A.) par épandage de quelques kilos de sels de cuivre.

Mais les principaux travaux récents sur lesquels repose l'utilisation des oligo-éléments en thérapeutique médicale sont dus au docteur Jacques Ménétrier.

C'est lui qui a en particulier classé les correspondances entre telle carence d'oligo-élément, et telle maladie physiologique.

Voici un certain nombre d'indications concernant certains des principaux oligo-éléments dont on connaît le rôle physiologique.

ALUMINIUM.

L'aluminium prédomine, c'est-à-dire est stocké, au niveau du pancréas, du testicule et de l'ovaire. On le localise également dans les muscles, y compris le muscle cardiaque, où il participe au phénomène de contraction et de tonicité.

Il existe un rapport entre l'aluminium et le phosphore. Tous deux participent à la croissance osseuse. L'association *aluminium-cuivre et manganèse* s'est révélée active dans la cicatrisation des plaies. Les carences en aluminium et magnésium engendrent des dystonies neuro-végétatives.

Les savants japonais ont démontré la haute teneur en aluminium des centres cérébro-moteurs des fonctions tonique et rythmique. Ils se sont aperçus que l'administration de vitamines B (agent de phosphorylation) entraîne une élévation de son taux dans le sérum sanguin.

On a d'ailleurs remarqué, depuis quelques années, l'action psychique favorable de l'aluminium dans les cas d'insomnies, mélancolie, anxiétés, dépressions, etc., seul ou associé au phosphore et aux vitamines B.

ARGENT.

Depuis fort longtemps, l'argent était reconnu comme antiseptique. On l'utilise pour son action bactériostatique. Les expériences ont montré son efficacité, à doses infinitésimales. Il arrête par exemple le développement de l'*Aspergillus Niger*, des pyrogènes, et de nombreux germes infectieux.

En laboratoire, un serpentín d'argent, remplaçant celui en cuivre, permet d'assurer une bonne conservation de l'eau. On l'emploie, seul ou mieux, associé à l'or et au cuivre, au cours des syndrômes inflammatoires (effets remarquables dans les cas de furonculose) et, à titre de synergie parallèlement aux antibactériens habituels.

CUIVRE.

Le cuivre est certainement un des plus importants métaux catalytiques. Il joue un rôle dans la photo-synthèse et participe ainsi à la formation de la chlorophylle. Son action est prépondérante dans la fabrication de l'hémoglobine du sang.

Sa carence se traduit par de l'anémie, des lésions du myocarde, du système nerveux, du périoste, de la peau et des intestins.

Dans les affections aiguës ou chroniques, le cuivre favorise la formation des anticorps.

Nous avons dit, plus haut, qu'il est souvent associé à l'argent et à l'or dans ces traitements.

Plusieurs auteurs ont signalé que le poumon tuberculeux fixait quatre à cinq fois plus de cuivre que le poumon sain. Il forme, par exemple avec le rimifon, des complexes particulièrement actifs.

Pour le diabétique, il est une synergie précieuse. En effet, son action catalytique vis-à-vis de l'insuline, permet d'en diminuer considérablement les doses.

Pour les rhumatisants, intolérants à l'or et à ses dérivés, le cuivre se montre d'une grande efficacité, chaque fois qu'existe une origine infectieuse et que se manifestent des réactions dermiques désagréables.

Enfin, il ne faut pas oublier son action anti-infectieuse et cicatrisante dans le traitement des furonculoses et de certaines plaies torpides. On l'utilise également en application externe.

Les principaux organes de stockage sont : le foie, les reins, et le cerveau.

COBALT.

Les effets du cobalt sont multiples et voisins de ceux du cuivre. Comme lui il exalte le pouvoir antianémique du fer et participe à

l'hématopoïèse. Il est donc recommandé dans tous les cas de carences alimentaires infantiles, chaque fois qu'il est nécessaire de fabriquer de l'hémoglobine.

Le cobalt se stocke au niveau du foie, des reins, du cerveau, du myocarde et surtout du pancréas.

Il y joue un rôle important dans la sécrétion de l'insuline. Chez les diabétiques, son action d'équilibration s'oriente dans le même sens que les hypoglycémifiants classiques. Ainsi la nouvelle préparation cobalt-insuline s'avère beaucoup plus active que l'insuline ordinaire.

L'action microbicide du cobalt s'affirme en association avec la pénicilline, tandis que l'auréomycine, l'oxytétracycline et le chloramphénicol semblent ne pas bénéficier de sa présence. Il demeure l'oligo-élément le plus efficace en pénicillo-thérapie. Ainsi une culture de staphylocoque doré, inhibée de benzoyl-pénicilline nécessite dix fois moins d'antibiotique en présence de cobalt. Dans ce cas, il semble avoir une double propriété : il augmente le pouvoir antibiotique de la pénicilline, il renforce la défense cellulaire et tissulaire par élévation du pouvoir phagocytaire.

La vitamine B 12 contient du cobalt sous

forme de cyano-cobalt. Les huitres, les mollusques et les coquillages, le foie et les reins des mammifères sont riches en vitamine B 12.

Cobalt et B 12 sont utilisés dans le traitement des anémies pernicieuses, des lésions neurologiques et lorsque les taux d'urée et d'azote s'élèvent par suite de leur carence.

LE FLUOR.

Les carences en fluor sont à l'origine des caries dentaires. Il est avéré que le fluor et le phosphore jouent un rôle considérable dans le métabolisme du calcium. Le calcium d'ailleurs, peut être considéré comme un « métal mineur », c'est-à-dire qui a besoin de la présence de « tuteurs » pour conserver son équilibre dans notre organisme. Tout d'abord le magnésium conditionnant le bon fonctionnement des parathyroïdes, puis les vitamines A et D, et enfin le fluor et le phosphore.

Le fluor sera donc conseillé dans les caries dentaires, les consolidations de fractures, les retards d'ossification.

L'IODE.

Chacun sait que l'iode est le régulateur de la thyroïde et des cortico-surrénales. On l'utilise dans les goitres, l'asthme, certaines

arthroses, l'obésité et dans les troubles circulatoires.

Son maniement est cependant délicat. Il ne convient guère de l'employer seul ou à dose trop forte, et il faut tenir grand compte des réactions du sujet.

Il donne d'excellents résultats dans des préparations d'usage externe telles que les bains d'algues marines, où il se trouve en dosage équilibré, allié à d'autres oligo-éléments, ainsi que par voie buccale, dans certains produits à base d'eau de mer.

LE LITHIUM.

Il se distingue par son antagonisme envers le potassium. Aussi est-il, par cela même, un puissant régulateur du rapport sodium-potassium, recommandé dans les maladies du cœur chaque fois qu'il est nécessaire de faire baisser le taux de potassium intra-cellulaire. Il relaxe et désintoxique le muscle cardiaque.

C'est un excellent diurétique, sans danger, et un bon stimulant du péristaltisme intestinal. Son emploi est tout indiqué dans les obésités, les cellulites, les oedèmes et la constipation, qui vont souvent de pair.

Ajoutons, pour terminer, qu'il est un remarquable équilibrant neuro-psychique, grâce à

son organotropisme pour les centres nerveux. Aussi constitue-t-il un des oligo-éléments les plus indiqués dans les états anxieux, dans les névroses, dans les psychasténies et dans tous les états dépressifs. Grâce à lui, certains malades peuvent échapper à ces méthodes barbares que sont les électro-chocs et les narcoses.

LE MAGNÉSIUM.

On le trouve surtout dans le pancréas (sujets âgés) et dans les surrénales, l'hypophyse, les ovaires et les testicules (sujets jeunes). Son activité est variée. Il règle le métabolisme du calcium ; c'est un facteur de croissance chez l'enfant, aussi l'utilise-t-on fréquemment dans tous les retards de formation du squelette (rachitisme) ainsi que chez l'adulte dans les anarchies calciques (grossesse avec hypocalcémie, tuberculose osseuse, etc.).

Il trouve également sa place dans les drainages hépato-biliaires et dans les traitements des déséquilibres psychiques.

LE MANGANÈSE.

Les effets du manganèse sont extrêmement variés. On l'utilise seul dans les terrains spécifiquement arthritiques et en association telles que : manganèse-cuivre, manganèse-cobalt,

manganèse-cuivre-cobalt, etc., dans la diathèse rhumatismale et dans les états allergiques (asthme, rhume des foins, algies articulaires, céphalagies, etc.).

Il se montre une synergie particulièrement efficiente dans l'utilisation de la delta-cortisone, en permettant d'en diminuer les doses, d'en renforcer l'action et d'éviter l'accoutumance.

Le manganèse est également utilisé en complexes polymétalliques ou associé aux extraits glandulaires (thyroïde, rate), dans les troubles de la puberté (retards de croissance, dysfonctionnement thyroïdien et ovarien), dans les troubles hormonaux de l'adulte (impuissance, hypertension) et sur certains tuberculiques.

LE PHOSPHORE.

Nous le trouvons dans le métabolisme du calcium, ainsi que dans la régénération des cellules du cerveau, de la moelle épinière, et de la lignée spermatique. Il est aussi le catalyseur du muscle.

On l'emploie dans les asthénies (physiques et psychiques) dans les déficiences cardiaques, dans les troubles hépatiques (surtout des gras et des pléthoriques) et dans certaines énurésies.

LE ZINC.

Le zinc, que l'on trouve stocké en divers endroits : prostate, muscles, foie, reins, cœur, agit comme régulateur de l'hypophyse, stimulateur du pancréas et correcteur des dérèglements hormonaux.

On l'utilise dans le diabète, dans les états adiposo-génitaux et dans les insuffisances ovariennes, associé, la plupart du temps, au cuivre, au nickel-cobalt ou au cuivre-cobalt.

L'OR.

L'or est utilisé depuis longtemps en thérapeutique, en particulier dans le traitement de certaines maladies dégénératives telles que arthrites et arthroses.

Il paraît agir en particulier sur le système réticulo-endothélial, dont l'importance est de plus en plus mise en évidence par les recherches récentes. C'est sans doute là l'origine de son action sur le cœur et le système circulatoire.

En association avec cuivre et argent, il est maintenant employé dans tous les syndrômes anergiques, et possède d'intéressantes propriétés anti-infectieuses.

ANNEXE 5

Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire
(Directeur : Mme L. RANDOIN)
16, rue de l'Estrapade, Paris

Etude biologique portant sur :
LA NON-TOXICITÉ DE L'EAU PRÉPARÉE
PAR LE PROCÉDÉ VIOLET

But du travail : Déterminer la non-toxicité d'une eau spéciale préparée par le procédé Violet.

Processus expérimental suivi : Toute toxicité éventuelle du régime alimentaire du jeune rat blanc se traduit par un ralentissement plus ou moins marqué de sa croissance.

Nous avons donc donné à de jeunes rats blancs un régime comportant un pourcentage déterminé d' « eau spéciale Violet », et nous avons comparé la croissance de ces animaux à celle de rats semblables, recevant le même

régime de base, mais additionné d'eau distillée.

Deux lots de 6 rats blancs mâles, âgés de quatre semaines environ, et pesant 55 à 65 g, ont été constitués.

Ces jeunes animaux ont reçu un régime de base identique, appelé « régime d'élevage » et parfaitement apte à assurer la croissance. Ce régime comporte un fort pourcentage de farine *complète* de blé, une source protidique supplémentaire (caséine), une source de vitamines (germes de blé) et des sels minéraux.

Ce régime a été présenté aux animaux après avoir été délayé avec de l'eau à raison de 100 g d'eau pour 100 g de régime sec.

L'eau utilisée pour la préparation de la nourriture des animaux du *premier lot* est l'eau spéciale *Violet*. En ce qui concerne les animaux du *deuxième lot*, il s'est agi d'eau distillée.

Pendant toute la durée de cette expérience, soit cinq semaines, ces animaux n'ont reçu aucune boisson.

Deux fois par semaine, les rats en expérience ont été pesés, de manière à ce que, pour chaque lot, une courbe moyenne de croissance puisse être tracée.

D'autre part, la nourriture ingérée quotiennement par chaque animal a été déterminée. Cette expérience a été poursuivie pendant cinq semaines.

Résultats enregistrés : Les résultats que nous avons enregistrés concernent :

— La croissance des animaux.

— Leur appétit.

1° *Croissance comparée des animaux en expérience.*

Pendant environ quatre semaines, la croissance des deux lots de rats est strictement comparable. Il semble que, au cours de la dernière semaine d'expérience, la croissance des animaux recevant de l'eau spéciale Violet soit légèrement supérieure à celle des rats témoins.

Il est donc possible *d'affirmer* que, par voie buccale, et aux doses auxquelles elle a été administrée, l'eau spéciale Violet ne présente aucune toxicité pour l'organisme animal.

2° *Appétit des rats en expérience.*

Les quantités moyennes de régime délayé, ingérées journallement par animal, sont les suivantes :

Lot n° 1 (eau spéciale Violet) : 36,1 g.

Lot n° 2 (eau distillée) : 38,3 g.

Il est donc possible de calculer :

— Les quantités moyennes de régime sec ingérées par jour et par animal : Lot n° 1 : 18,05 g ; Lot n° 2 : 19,15 g.

— Les quantités moyennes d'eau ingérées par jour et par animal : Lot n° 1 : 18,05 g ; Lot n° 2 : 19,15 g.

L'appétit des animaux recevant l'eau spéciale Violet est donc comparable à celui des animaux témoins.

Il est d'autre part, très intéressant de calculer le « rendement » de la nourriture ingérée, c'est-à-dire la quantité de régime qu'il est nécessaire de fournir en moyenne à un animal pour assurer à celui-ci un gain de poids de 1 gramme :

— Quantité de régime délayé devant être fourni pour assurer à un rat un gain de poids de 1 g : Lot n° 1 (eau spéciale Violet) : 8,02 g ; Lot n° 2 (eau distillée) : 9,08 g.

Donc pour un même gain de poids, un animal recevant comme unique source d'eau, de « l'eau spéciale Violet » consomme légèrement moins de nourriture qu'un animal semblable recevant de l'eau distillée. « L'eau Violet » améliore donc le « rendement de croissance » de la nourriture ingérée.

CONCLUSIONS

1° « L'eau spéciale Violet » administrée par voie buccale à raison d'environ 18 cm³ par jour, à de jeunes rats blancs ne recevant aucune autre boisson, ne modifie pas défavorablement leur croissance, et n'offre donc, à cette dose, aucune toxicité pour l'organisme animal.

2° L'administration « d'eau spéciale Violet » à des rats ne modifie pas sensiblement leur appétit.

3° « L'eau spéciale Violet » semble susceptible d'améliorer légèrement le « rendement de croissance » de la nourriture ingérée par le jeune rat.

Paris, le 25 février 1957.

Pour le Directeur
du Laboratoire de Contrôle :
Signé : S. BILLAUD.

Etude n° 2 concernant :

L'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE
DE « L'EAU SPÉCIALE VIOLET »
VIS-A-VIS D'ANIMAUX DÉFICIENTS

But de cette expérience : Montrer que « l'eau spéciale Violet » présente des pro-

priétés biologiques particulières, notamment vis-à-vis de l'état de santé et de la croissance de jeunes rats recevant un régime alimentaire mal équilibré.

Processus expérimental choisi : De jeunes rats recevant un régime alimentaire incomplet et mal équilibré présentent une croissance ralentie. La substitution dans leur régime d'eau distillée par de « l'eau spéciale Violet » permettrait-elle d'améliorer leur croissance ?

Deux lots de 6 jeunes rats blancs, pesant 75 à 85 g ont reçu les régimes suivants :

— Farine blanche de blé : Lot n° 1 : 99,75 g ; Lot n° 2 : 99,75 g.

— Carbonate de calcium : Lot n° 1 : 0,25 g ; Lot n° 2 : 0,25 g.

— Eau : Lot n° 1 : distillée ; Lot n° 2 : « spéciale Violet ».

Rappelons que la farine blanche, même additionnée d'une petite proportion de carbonate de calcium, ne peut pas assurer une croissance animale normale, car il lui manque à la fois des acides aminés indispensables, des vitamines et des minéraux.

Avant présentation aux animaux, le régime sec a été délayé avec l'eau à administrer, à raison de 250 g de régime pour 240 cc d'eau.

Pendant toute la durée de cette expérience,

soit cinq semaines, les animaux n'ont reçu aucune boisson, aucune source d'eau autre que celle contenue dans leur régime.

Comme dans l'expérience que nous exposons d'autre part :

— Les animaux ont été pesés deux fois par semaine.

— La nourriture ingérée quotidiennement par chaque animal a été déterminée.

Résultats enregistrés.

1° *Résultats concernant la croissance des animaux en expérience.*

La croissance des jeunes animaux est évidemment inférieure à ce qu'elle était dans « l'expérience de non-toxicité », où le régime reçu par les rats était parfaitement équilibré. Mais cependant un rapprochement doit être fait entre ces deux types d'expérience : la croissance des animaux recevant « l'eau spéciale Violet » est, pendant quatre semaines, tout à fait semblable à celle des témoins, puis elle devient légèrement meilleure que celle des témoins. Faut-il en conclure que, si l'expérience avait été poursuivie plus longtemps, cette amélioration de la croissance animale se serait maintenue, ou même amplifiée ?

Seule une expérience plus complète pour-

rait permettre de répondre à cette question d'une manière valable.

2° *Résultats concernant l'appétit des animaux en expérience.*

— Quantités moyennes de régimes délayés ingérées par jour et par animal : Lot n° 1 (eau spéciale Violet) : 20,4 g ; Lot n° 2 (eau distillée) : 19,7 g.

— Quantités correspondantes :

de régime sec : Lot n° 1 (eau spéciale Violet) : 10,4 g ; Lot n° 2 (eau distillée) : 10 g ;

d'eau : Lot n° 1 (eau spéciale Violet) : 10 g ; Lot n° 2 (eau distillée) : 9,7 g.

— Quantités moyennes de régimes délayés nécessaires pour assurer un gain de poids de 1 g : Lot n° 1 (eau spéciale Violet) : 59 g ; Lot n° 2 (eau distillée) : 76,2 g.

Par conséquent :

— L'appétit des jeunes rats recevant de « l'eau spéciale Violet » est tout à fait comparable à celui des rats témoins.

— Par contre, le « rendement de croissance » relatif aux animaux recevant de l'eau spéciale, — grandeur que nous exprimons par la quantité de régime nécessaire pour assurer à un animal un gain de poids de 1 g, — est nettement supérieur au chiffre correspondant relatif aux témoins.

CONCLUSIONS

1° Il semblerait que, pour un temps d'expérience suffisamment prolongé, « l'eau spéciale Violet » ajoutée à un régime de base incomplet et mal équilibré, soit susceptible d'assurer une meilleure croissance animale que de l'eau distillée.

2° Si l'appétit des animaux recevant l'eau Violet est comparable à celui des animaux témoins, le « rendement de croissance » des premiers semblent être nettement supérieur au « rendement de croissance » des rats témoins.

Paris, le 25 février 1957.

Pour le Directeur
du Laboratoire de Contrôle :

Signé : S. BILLAUD.

ANNEXE 6

*Extrait du Bulletin de l'Académie Nationale
de Médecine*

121^e année, troisième série, tome 141, n^o 3 et 4

Séances des 22 et 29 février 1957, page 60

SUR LE TRAITEMENT ELECTRO-VIBRATOIRE DES EAUX ET DES VINS

M. le sous-secrétaire d'Etat à la Santé publique, transmet à l'Académie, par lettre du 5 janvier 1957, le dossier communiqué par M. Violet, ingénieur des Arts et Métiers, sur ce mode de traitement des eaux, et son application aux vins.

L'auteur, dans sa présentation, remarque que d'après les travaux de Lakhowsky en 1931 et ceux de Barthélemy en 1944, sur l'action vibratoire des circuits oscillants vis-à-vis des cellules organiques, les émissions utilisées se

placent au-delà des rayons X et de la radio-activité, et dépendent peut-être d'autres influences cosmiques. Sous leur action, l'eau dans laquelle on introduit des colloïdes métalliques provenant du métal employé comme électrode, acquiert une qualité de plus ; et qu'aussi les substances médicamenteuses ingérées pendant la période d'utilisation de ces eaux, avaient leur action renforcée.

L'eau électro-vibratoire naturelle, prise en petite quantité, relève le tonus et renforce l'auto-défense, comme il appert des observations apportées. Les eaux minérales traitées, puis embouteillées, ont un pouvoir thérapeutique égal ou supérieur à celui qu'elles ont à la source. Les expériences faites depuis dix ans par des médecins montrent qu'à la dose de 75 cm³ par jour, prise en trois fois, elles provoquent une diminution de la fatigue, ou un relèvement de l'état général.

Le dossier contient un texte de brevet ; la conférence de M. Violet à la salle Pleyel, sur ce sujet principal, et sur l'appareil capteur et amplificateur des ondes que l'auteur appelle vitales ; et des observations élogieuses émanant de diverses personnes ; ou d'améliorations dans l'ulcère d'estomac, le rhumatisme chronique, la convalescence après un ictus ; ou encore

d'autres personnes qui reconnaissent la valeur de l'eau traitée par le procédé électro-vibatoire.

M. Violet demande l'autorisation de traiter ainsi les vins.

La Commission a pris connaissance de tous ces documents. Elle reconnaît que par ce procédé, il est possible que des éléments favorables à la vie cellulaire soient apportés. Mais elle voudrait avoir des analyses biochimiques plus précises, et des démonstrations expérimentales.

Elle n'est donc pas d'avis de donner un avis favorable à la demande M. Violet pour les vins, jusqu'à plus ample informé.

Les conclusions de la Commission sont adoptées à l'unanimité.

*Extrait du Bulletin de l'Académie Nationale
de Médecine*

122^e année, troisième série, t. 142, n^o 23 et 24
Séances des 1^{er} et 8 juillet 1958, p. 624 et 625

RAPPORTS
SUR LE TRAITEMENT
ELECTRO-VIBRATOIRE DES EAUX

par M. TANON

(Au nom de la Commission de l'Alimentation)

Le traitement a fait l'objet d'un rapport de la Commission, à la séance du 29 janvier 1957, à la demande d'examen de M. le sous-secrétaire d'Etat à la Santé publique. L'auteur du procédé, M. Violet, avait remarqué, en tenant compte des travaux de Lakhowsky en 1921 et de ceux de Barthélemy en 1944, sur l'action des circuits oscillants, que les émissions vibratoires utilisées se plaçaient au-delà des rayons X et de la radioactivité, en dépendance peut-être d'actions cosmiques. L'eau dans laquelle on introduit des colloïdes métalliques provenant du métal qui forme l'électrode, acquiert une qualité d'excitant des actions cellulaires, comme aussi celle des médicaments ingérés pendant la période d'utilisation de ces eaux.

Les expériences sur les animaux ou sur l'homme, surtout les convalescents, avaient été faites par divers médecins, soit chez leurs clients, soit dans les hôpitaux, avaient montré qu'une dose de 25 cm³ trois fois par jour provoquait une diminution de la fatigue, un relèvement de l'état général.

Notre Commission, après examen du dossier, avait reconnu que par ce procédé il était possible que des éléments favorables à la vie cellulaire puissent être apportés et a reconnu la valeur de l'eau ainsi traitée. En même temps l'auteur demandait l'autorisation pour les vins.

L'Académie avait donné un avis favorable pour l'emploi de l'eau, mais défavorable pour les vins, jusqu'à justification expérimentale et étude approfondie. En conséquence de cet avis, M. Violet n'a pu obtenir de visa.

Actuellement, il demande un nouvel avis favorable. Le Conseil Supérieur d'Hygiène n'ayant pas homologué auparavant son appareil, il n'envisage que l'eau dite électro-vibratoire.

L'avis ayant été favorable, il semblerait qu'il fût inutile de revenir sur la question. Cependant M. Violet a tenu à fournir de nouvelles preuves de l'action énergétique de

l'eau ainsi traitée, et dont l'action excitante des fonctions cellulaires semble réelle.

Il apporte des rapports d'expériences faites et qui avaient été demandées par lettre du 14 février, du Service central de la Pharmacie (Ministère de la Santé publique) et des analyses biochimiques sur les animaux bien portants ou déficients.

Il fournit à cet effet quelques lettres de médecins de l'hôpital de Roubaix, du Docteur Arthur Vernes, de l'Institut prophylactique ; celui-ci indiquant que certains sujets lui ont signalé avoir ressenti une amélioration de leur état ; et de Mme Randoïn, à la Société Scientifique d'Hygiène Alimentaire. Notre collègue a entrepris l'étude biologique de l'eau préparée par le procédé Violet portant sur sa non-toxicité sur les animaux déficients. Elle a, d'une part, donné à de jeunes rats blancs de l'eau électro-vibratoire ; de l'autre de l'eau stérilisée, avec le même régime. Pendant cinq semaines, ils n'ont reçu aucune autre boisson.

Sans entrer trop dans le détail et la description de ces expériences, on constate que la croissance des rats qui ont eu de l'eau Violet est un peu supérieure à celles des autres ; que cette eau paraît améliorer le rendement de croissance.

Pour l'activité biologique des animaux déficients, il semble (par d'autres expériences faites), que pour un temps suffisamment prolongé, l'eau spéciale Violet ajoutée à un régime de base incomplet et mal équilibré, soit susceptible d'assurer une croissance animale meilleure.

M. Violet a fourni une description succincte de son appareil et de son fonctionnement. On ne peut que renvoyer à cette pièce qui est technique, les ondes fondamentales de fréquence f plus ou moins f' et f moins f' viennent se superposer avec des harmoniques provenant tant de la source alternative que du condensateur tournant.

La Commission ayant pris connaissance de tous ces textes, considère qu'il y a lieu de renouveler l'avis favorable pour l'eau Violet. Celle-ci ne semble pas pouvoir être considérée comme un médicament, son usage ne comporte aucune contre-indication. Elle pourrait être justiciable du visa H et l'appareil de production pourrait être homologué.

Les conclusions de la Commission sont adoptées à l'unanimité.

ANNEXE 7

A. — OBSERVATIONS MEDICALES

Extraits d'un mémoire du Dr Pierre Oudinot

MODE D'ACTION DE L'EAU ÉNERGÉTIQUE

Il apparaît nettement, à la lumière de nombreuses observations, que l'eau énergétique a une double action :

1° La première est en rapport avec le traitement électro-vibratoire proprement dit, et s'observe quelle que soit la nature de l'électrode employée. Elle se traduit par une amélioration de ce qu'il est usuel d'appeler l'état général, le tonus vital. Elle apparaît, autant qu'il est possible de dresser une statistique en pareille matière, chez environ 75 à 80 % des sujets. C'est une sensation de mieux-être, d'euphorie, de reprise des fonctions vitales, meilleur équilibre nerveux et psychique, amélioration des fonctions digestives et des fonc-

tions sexuelles, tant chez l'homme que chez la femme.

Dans les affections aiguës, il y a, comme l'a fort bien noté un médecin d'hôpital « un raccourcissement de la durée moyenne de la maladie, et, en conséquence, de la durée d'hospitalisation ». Cette constatation nous paraît avoir une importance capitale.

Par un processus identique, semble-t-il, l'eau freine dans de nombreux cas, les phénomènes de sénescence.

2° L'eau traitée possède une action complémentaire et plus ou moins spécifique afférent à la nature de l'électrode employée.

En effet des pesées très précises ont montré que l'électrode perd au cours du traitement une faible partie de son poids. Cette quantité de matière est fonction de la nature du métal employé et de la durée du traitement, avec une limite précise de concentration possible.

Que sont ces particules infimes incorporées ainsi à l'eau ? Ce sont de toute évidence des oligo-éléments, substances catalytiques que l'homme devrait normalement trouver dans ses aliments, agents indispensables à l'équilibre organique, comme l'ont montré les travaux de Gabriel Bertrand et des autres biologistes ayant étudié la question.

L'action des oligo-éléments n'est plus discutable. Elle est particulièrement active dans l'eau énergétique qui les offre à l'état naissant.

C'est en tenant compte des connaissances déjà acquises au sujet des oligo-éléments qu'a été composée l'électrode polymétallique servant à préparer l'eau énergétique normale, dite polyvalente. Cette électrode permet de réaliser une synthèse à l'état naissant des cinq principaux oligo-éléments nécessaires à l'organisme :

1° Le magnésium, pour son action sur les fonctions hépatobiliaires, intellectuelles, de reproduction, pour son rôle dans la fixation du calcium, pour ses propriétés anti-tumorales.

2° Le cuivre dont on connaît bien maintenant les propriétés anti-inflammatoires et anti-infectieuses, son rôle dans les fonctions hormonales, son action anti-anémique.

3° L'argent pour son rôle équilibrant et anti-toxique (par les oxydations organiques) permettant l'élimination des poisons cellulaires. Il possède également une action anti-infectieuse, spécialement vis-à-vis des formes microbiennes nommées coccis (staphylocoque, streptocoque, etc.).

4° L'or, qui agit sur le système reticulo-

endothélial et constitue un précieux adjuvant dans les arthrites et arthroses diverses. Son action favorable sur le cœur et le système artériel en général ne nous semble pas douteuse.

5° Le manganèse, qui est le grand remède de tous les états dits arthritiques, depuis le rhumatisme banal jusqu'aux états allergiques de l'asthme, de l'urticaire chronique, en passant par les lithiases rénales et hépatiques, les surcharges fonctionnelles en urates, en urée, en cholestérol, etc.

Etant donné cette propriété du traitement électro-vibratoire à produire des oligo-éléments à l'état naissant, il était sans doute indiqué d'utiliser, dans des cas précis, des électrodes spécifiques, adaptées à ces cas.

C'est ce qui a été fait avec beaucoup de prudence et de circonspection. Nous ne tiendrons compte ici que des expériences ayant donné des résultats évidents, étant bien entendu que l'eau énergétique polyvalente demeure la base solide de toute notre expérimentation.

Il s'agit, en premier lieu, de l'eau traitée avec les électrodes zinc et nickel.

Du point de vue classique, en ce qui concerne les oligo-éléments s'entend, le zinc

serait avant tout un régulateur de l'hypophyse, le nickel agirait également sur l'hypophyse et secondairement sur le pancréas.

Pour nous qui avons une assez grande expérience de l'homéopathie, nous connaissons bien l'action du nickel à doses impondérables sur les troubles nerveux des intellectuels, et surtout sur les migraines périodiques. Nous savons aussi l'action du zinc sur les épuisements nerveux avec hypersensibilité aux bruits, insomnies et agitation. C'est pourquoi les résultats obtenus avec l'eau énergétique nickel-zinc ne nous ont pas spécialement étonné. Nous pouvons donc dire que toute affection dans laquelle les troubles nerveux occupent une place primordiale est justiciable de l'eau traitée nickel-zinc. Nous pensons toutefois qu'il y a intérêt à commencer par rééquilibrer l'organisme entier par la prise préparatoire d'eau polyvalente, ou par alternance des deux formes, en prenant un jour l'une, un jour l'autre.

Nous en donnerons quelques exemples, choisis d'ailleurs parmi des cas particulièrement difficiles.

En second lieu à la suite d'expériences faites à l'étranger, notamment en Allemagne, le Laboratoire Violet a mis au point une eau

traitée au ferro-vanadium, destinée spécialement à agir sur une des affections les plus pénibles qui soient, l'arthrite dentaire.

L'eau légèrement tiédie au bain-marie est utilisée en bains de bouche, en principe trois fois par jour, après les repas. L'action locale est complétée par l'ingestion de cette même eau, ou, mieux à notre avis, d'eau polyvalente aux doses habituelles.

D'une façon générale les résultats sont satisfaisants dans la proportion déjà notée tout à l'heure de 75 à 80 % des cas. Nous pensons que les échecs observés sont dus en grande partie à l'emploi inconsideré des pâtes dentifrices courantes qui, par leur savon ou leur glycérine, contribuent à déchausser les gencives. Notons cependant que l'eau au ferro-vanadium n'a aucune action contre la carie dentaire, sauf adjonction d'argile colloïdale.

Une question primordiale se pose maintenant : l'usage de l'eau énergétique peut-il comporter des dangers ou des inconvénients ? A cela nous pouvons répondre en toute certitude : l'eau énergétique ne présente aucune toxicité quelle que soit la dose ingérée. Nous-même, et d'autres que nous connaissons en ont pris jusqu'à 1 litre par jour, à titre expérimental, sans autre inconvénient qu'une aug-

mentation de la diurèse, qui se serait évidemment produite avec tout autre liquide. Nous avons largement dépassé la dose usuelle de 75 cc par jour.

Jamais nous n'avons observé ni même entendu parler d'accident quelconque provoqué par ingestion d'eau énergétique.

Pour être tout à fait complet dans nos observations et pousser l'examen des faits à l'extrême, nous devons signaler, non pas des accidents, mais certains cas rarissimes d'intolérance relative qui peuvent se classer en deux catégories distinctes.

La première comprend quelques sujets hypersensibles, réagissant à n'importe quel traitement, allopathique ou homéopathique. Ces incidents se résument en général à une aggravation des symptômes dès les premiers jours et même lors de la première prise. Les homéopathes connaissent bien ce genre d'aggravation, qui est pour eux l'indice que le médicament a été bien choisi : il suffit alors de suspendre le produit en cause pendant deux ou trois jours et de le reprendre ensuite en modifiant, selon les effets, les doses et les intervalles entre celles-ci.

La seconde est celle des anxieux, des psychiques graves, de ces sortes d'« envoûtés »

ou se disant tels, qui sont toujours prêts à accuser le médecin ou le médicament. Il suffit qu'ils entendent dire que l'eau est préparée par un procédé électro-vibratoire pour qu'ils se sentent immédiatement parcourus par des courants, ou même secoués par des décharges électriques. Mais, si on leur fait prendre à leur insu une bonne dose de cette même eau, ils n'éprouvent plus alors aucun phénomène de ce genre et se trouvent la plupart du temps améliorés sans qu'ils sachent pourquoi.

En conclusion, l'eau énergétique ne contient aucune substance toxique, agressive, excitante ou calmante. Elle agit par ses vertus propres. Elle ne doit pas être considérée comme un médicament, mais comme un aliment spécifique de la cellule vivante, comme un facteur équilibrant, revitalisant, et comme un excellent support de tout produit thérapeutique. Elle est compatible avec tous les régimes alimentaires, et ne comporte aucune contre-indication.

OBSERVATIONS

Rhumatisme :

M. B... (37 ans) souffre de la colonne vertébrale depuis un an. La radio montre des ostéophytes discrets. Il est épicier et doit

transporter de lourdes caisses, ce qui n'arrange pas les choses. De janvier à décembre 1955, il suit plusieurs traitements avec alternatives de mieux et de rechutes, mais souffre toujours plus ou moins. A partir du 20 décembre 1955, il prend régulièrement 75 cm³ par jour d'eau énergétique, à laquelle on ajoute des gouttes d'A.C.T.H. à dose homéopathique, à la 5^e dynamisation décimale, c'est-à-dire à une dilution au 1/100 000. L'amélioration rapide est spectaculaire et se maintient deux ans plus tard bien que le malade n'ait pris aucun repos en dehors des vacances habituelles.

M. Du... (67 ans). Soigné depuis novembre 1954 pour rhumatismes chroniques des jambes et des genoux. Marche avec de grandes difficultés. A commencé l'eau Violet en avril 1955. Aucun résultat pendant trois mois. Le malade persiste, et, dans la première dizaine du quatrième mois, très grosse amélioration qui persiste actuellement. Le malade présente encore des raideurs articulaires, mais marche assez bien et ne souffre que très peu et par périodes.

M. De... (71 ans). A des rhumatismes depuis 1907. Présente lorsqu'il est vu la première fois le 5 décembre 1953 une arthrose de la hanche gauche et de l'arthrite douloureuse

dans plusieurs articulations. Malgré plusieurs traitements et une cure à Dax, est à peu près dans le même état en mars 1955, lorsque je lui conseille l'eau Violet. Amélioration spectaculaire après un mois de traitement.

Je n'ai plus revu ce malade ; mais j'ai eu des nouvelles par une personne de sa proche famille et il va bien.

Estomac :

M. M... (35 ans). Opéré d'ulcus gastrique il y a deux ans (pylore-gastrectomie). Depuis l'opération fait tous les quatre à cinq mois ce qu'il nomme une « crise d'intoxication » caractérisée par des douleurs abdominales accompagnées de selles diarrhéiques fréquentes. Amaigrissement : 52 kg pour une taille de 1,71 m.

Vu le 16 novembre 1955. Drainage homéopathique et eau Violet. Revu le 15 décembre. Plus de douleurs, plus de diarrhée, a repris 1 kg. A noter que, même en dehors des grosses crises, ce malade avait une diarrhée permanente.

Cœur :

M. P... (62 ans), habitant Paris, est atteint depuis le début de 1950 de crises d'Angor pectoris. L'électro-cardiogramme montre l'exis-

tence de coronarite. L'orthodiagramme montre un cœur gros, allongé sur le diaphragme, très augmenté dans toutes ses dimensions. Le 1^{er} février 1956, date de mon premier examen, le malade présente une tension artérielle de 19/11. Son poids est de 91 kg.

Quelque temps avant cette date, M. P... avait commencé à prendre 75 g par jour d'eau énergétique, que je lui conseille de continuer. J'ajoute quelques médicaments homéopathiques classiques (Aconit, Spigelia, Cactus grandiflorus) et conseille un régime alimentaire excluant toutes les graisses animales.

Le régime alimentaire a été très bien suivi, l'eau Violet a été prise régulièrement avec quelques rares périodes d'arrêt de quelques jours. L'amélioration, bien que lente, a été nette et régulière.

Le 9 mai 1957, l'électrocardiogramme présente un tracé normal et l'orthodiagramme montre une très nette amélioration ; le cœur est sensiblement moins gros, et toutes ses dimensions sont réduites. L'état du malade est satisfaisant par ailleurs. Son poids est de 79 kg, sa tension de 14 et demi/8.

Diabète :

Nous avons eu l'occasion de suivre quatre

cas de diabète où l'eau énergétique fut prise comme adjuvant, deux de ces malades recevant des injections d'insuline. Dans les quatre cas, il y eut une sensible amélioration de l'état général, mais, toutes choses égales par ailleurs, il ne fut constaté aucune amélioration de la glycémie.

Cancer :

Il est bien entendu que nous ne prétendons pas présenter l'eau énergétique comme curative du cancer, mais là encore il semble bien qu'elle ait agi comme adjuvant d'autres traitements dans un certain nombre de cas favorables. Dans d'autres cas moins heureux, nous avons malheureusement vu la maladie suivre son cours inexorable.

Mlle G... (67 ans) présente depuis deux ans, dit-elle, mais le début remonte probablement à beaucoup plus longtemps, une large ulcération néoplasique du sein gauche dans le secteur supéro-interne. Il s'agit d'une variété de tumeur dure nommée « squirrhe », qui possède normalement une tendance évolutive ralentie. Mlle G... ne veut à aucun prix se faire opérer, elle a sans doute raison, car, depuis plus de deux ans que nous la suivons, elle va fort bien, n'ayant eu seulement qu'une

petite grippe l'hiver dernier. L'ulcération a diminué de largeur et est complètement sèche, elle ne suppure plus et ne saigne plus. La tension artérielle, qui était de 22/12 est actuellement à 16 et demi/9. Traitement : extrait de gui homéopathique, et eau énergétique prise régulièrement. La malade travaille et a une vie tout à fait normale.

Mme B... (58 ans). Cancer de l'utérus propagé au colon gauche. A été opérée en janvier 1950 après une application de radium. A subi par la suite de nombreuses séances de radiothérapie, d'autres encore en 1952. Récidive en 1955, époque à laquelle je vois cette malade pour la première fois. L'examen montre la présence de deux énormes masses néoplasiques, l'une antérieure, au niveau de la cicatrice utérine, l'autre postérieure, englobant le colon gauche. La malade souffre énormément et présente des hémorragies. Soignée d'abord par oligo-éléments cuivre et magnésium avec un succès relatif. Prend depuis plus d'un an de l'eau énergétique adjuvant d'un traitement médical bien suivi. Les tumeurs ont diminué de moitié, l'état général est excellent, la malade vit presque normalement bien que la localisation intestinale l'oblige à un régime alimentaire strict qu'il a été bien difficile de

bien régler. De plus, et c'est très appréciable, elle ne souffre pratiquement plus depuis plusieurs mois.

Mme Br... (67 ans). Opérée en juin 1956 d'un néoplasme intestinal (Anse sigmoïde). L'utérus suspect a été enlevé en même temps. On a heureusement pu éviter l'anus artificiel et conserver le sphincter. La malade a pris assez régulièrement de l'eau énergétique. Elle va bien et mène une vie familiale normale.

Colibacillose :

Mme E... (64 ans), atteinte depuis longtemps de poussées accompagnées de cystite. Le colibacille a été trouvé au cours des recherches de laboratoire. Souffre en même temps de varices des membres inférieurs. Prend depuis plusieurs mois de l'eau énergétique, qui produit sur elle, nous dit-elle, « un effet remarquable ». Elle se trouve bien également de compresses de cette même eau sur les régions douloureuses des membres.

Troubles nerveux :

Mlle R... (26 ans). Habite avec ses parents et ses sœurs dans une ferme isolée. Atteinte de démence précoce depuis l'âge de 16 ans, a été traitée en clinique psychiatrique par de nombreux électro-chocs et plusieurs comas

insuliniques. Les résultats ont été minces et fugitifs.

Je la vois pour la première fois six ans après le début de la maladie. Avec beaucoup de peine j'arrive à lui faire une prise de sang dont les résultats ont été négatifs. De précédents examens dont une ponction lombaire, faits en clinique, avaient également été négatifs. Malade agitée, ne voulant pas se laisser examiner, parlant beaucoup. Ses règles sont très en retard. C'est une fille trop grasse, gonflée. Cet embonpoint va s'exagérer les années suivantes. La folliculine, donnée à dose homéopathique, régularise à peu près les règles. Elle est continuée chaque mois depuis.

De nombreux traitements tant allopathiques qu'homéopathiques ne donnent que des résultats passagers dont on ne peut faire état. La malade s'enferme dans sa chambre, cause seule la nuit, se sauve quand elle voit des étrangers, ne veut pas faire sa toilette, etc. Devant cet état, ayant eu connaissance de bons résultats obtenus avec l'eau Violet dans certaines affections nerveuses, je la conseille à la famille. Le traitement est donc institué dix ans après le début des troubles. Pendant trois mois elle prend l'eau polyvalente à raison de trois fois 25 cc par jour, puis, depuis

environ deux mois l'eau traitée aux électrodes nickel et zinc. L'amélioration a commencé, très lentement après un mois et demi de traitement. Elle s'est considérablement accentuée depuis l'eau nickel. La malade redevient beaucoup plus calme, cause avec les voisins, consent à sortir, à aller à la messe, aide au travail de la ferme, et parle même de se marier sans d'ailleurs avoir idée d'un époux quelconque.

En somme elle mène actuellement une existence normale. Cette amélioration a été constatée non seulement par les parents qui sont des témoins sujets à caution, mais par les voisins et amis.

Mme G... (53 ans). Sa ménopause traîne depuis cinq ans avec bouffées de chaleur et douleurs rhumatismales un peu partout. Élimine de grosses quantités d'acide urique dans les urines. Foie fragile. Souffre facilement d'accidents digestifs. Mais ceci ne serait rien si cette malade n'était atteinte fréquemment de troubles du psychisme — dont elle se rend d'ailleurs parfaitement compte — qui lui font suspecter la conduite des autres à son égard et, bien entendu, celle de son mari. Ces crises, très pénibles pour elle et ses proches, ont été espacées par la prise d'eau énergétique poly-

valente et nettement stoppées par l'eau nickel-zinc.

Retard de règles :

Mme Br... (33 ans). Il s'agit là d'un cas particulier très intéressant. Mme Br... est une grande nerveuse, atteinte de colibacillose rénale et de multiples ennuis d'ordre hépatique, gastrique et intestinal. Elle a déjà pris deux litres d'eau énergétique sans grand succès. Il lui semble même, nous dit-elle, qu'elle ne la supporte pas très bien, car elle lui donnerait des « fringales douloureuses ». Entre autres symptômes, Mme Br... a de fréquents et importants retards de règles. A l'occasion de l'un de ces retards, je voulus tenter une expérience : M. Violet m'avait parlé d'une malade en cours de ménopause qui avait revu ses règles à la suite d'une prise copieuse d'eau énergétique. Je fis donc prendre à Mme Br..., alors qu'elle avait dix jours de retard, un verre entier soit environ 150 g d'eau énergétique, le matin au réveil. Le résultat fut instantané et spectaculaire, les règles étant apparues le même jour. Depuis Mme Br... réserve l'eau à cet usage particulier.

B. — OBSERVATIONS
DU MEDECIN GENERAL CH. M.

Cas de Mme X..., à M... (Oise).

Le 8 décembre 1948 dans la matinée, nous sommes avisés par téléphone, ma femme et moi, de l'état de santé désespéré d'une personne âgée, que nous connaissons bien. Entrée dans sa 85^e année il y a quelques semaines, elle vit dans une propriété à M... (Oise) à 60 km environ de Paris. Elle est soignée par ses deux filles ; son fils et sa belle-fille, qui vivent à Paris, la voient chaque semaine en week-end.

Deux médecins de la région l'ont vue. On a fait venir également un professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris. La conclusion des trois médecins est identique : il n'y a plus aucun espoir, et la malade est condamnée à brève échéance.

Il nous est demandé de nous mettre en rapport avec des amis communs pour nous entendre avec eux afin d'assister aux obsèques, que l'on prévoit pour la fin de la semaine.

Le 8 au soir, nous allons chez les amis qui nous ont téléphoné (son fils et sa belle-fille) et nous avons quelques détails complémentaires : la malade est alitée depuis plusieurs

jours, dans un état de déficience physique et mentale complète, sans affection particulièrement caractérisée.

Comme elle se plaint et paraît souffrir, on a prescrit du gardénal, une spécialité à base d'opium, et même de la morphine.

Le 7 au soir, le médecin traitant est passé la voir ; il n'a laissé aucun espoir ; la famille et les amis ont été avisés de la fin imminente.

Dans la matinée du 9, je me mets en rapport avec M. Violet, que je réussis à joindre avant son départ pour Marseille. Je lui demande de l'eau activée pour tenter un essai. Il me remet un flacon de trois quarts de litre environ ; je conseille d'en faire prendre deux fois 25 g par jour.

Le 10 dans l'après-midi, à l'arrivée de la belle-fille à M..., l'état de la malade est toujours aussi grave : misère physiologique totale, yeux éteints, voilés, peau sèche, déshydratée, langue rôtie, rouge vif, intolérance stomacale : la malade rejette le lait et le jus de viande qu'on essaie de lui faire prendre. L'organisme ne réagit plus, le relâchement musculaire est presque total et la malade ne peut plus remuer dans son lit.

A 19 heures, on donne 25 g d'eau, avec un morceau de sucre. Agitation jusqu'à 22 heures,

puis sommeil jusqu'à minuit. A 4 heures du matin, la malade se lève seule dans la chambre profitant de la somnolence de la garde-malade. On la recouche, elle repose calmement jusqu'à 9 heures du matin. Elle demande alors à aller à la selle, évacuation de matières claires, décolorées, traduisant une rétention biliaire.

On redonne 25 g d'eau. Son entourage est déjà frappé par la transformation rapide de la malade, qui réagit et reprend des forces. Elle absorbe même à midi du lait avec un œuf battu et un peu de jus de viande. L'après-midi est calme. A 18 heures, nouvelle émission de matières, plus foncées que le matin. Les urines, qui étaient troubles, s'éclaircissent. La nuit du 11-12 décembre est excellente. La malade a un bon sommeil.

Le 12, l'amélioration s'accroît. Le matin elle prend du café, du lait, des biscuits, de l'orangeade. On me tient au courant par téléphone. Je conseille une technique particulière pour préparer le jus de viande. On me comprend mal, et le soir, on donne un jus de viande préparé, non avec de l'eau ordinaire, mais avec 200 g d'eau activée.

A 21 heures, la surveillance s'étant un peu relâchée, la malade se lève, suit un long couloir et descend vers le rez-de-chaussée. On

lui fait réintégrer son lit et elle passe une bonne nuit, après avoir été à la selle à 23 heures.

Le 13 au matin, nouvelle selle. On lui fait prendre encore un jus de viande préparé avec 200 g d'eau activée. Cependant l'entourage, voyant s'épuiser la précieuse provision d'eau, a un doute et on me téléphone avec quelques précautions oratoires.. L'incident est réglé : je ne suis pas trop inquiet du fait que la prise massive de la veille a été bien supportée.

Et en effet, il n'y a aucune réaction particulière : la malade passe l'après-midi dans son fauteuil. Les forces reviennent : elle se lève et se met au lit seule. L'esprit se dégage également : la parole est aisée. La langue est fraîche et rose. Fonctions digestives normales.

20 décembre. La malade a pris froid dans les couloirs. Bronchite, mauvais état général. Inquiétudes de l'entourage.

24 décembre. Tout est rentré dans l'ordre en moins de quarante-huit heures. Bon état général. Esprit très lucide. La malade a repris goût à la vie.

Signé : Docteur Ch. M...

N.B. — La malade a vécu encore plusieurs années.

ANNEXE 8

EXTRAIT D'UNE CONFERENCE
FAITE PAR M. VINCENT

le 20-5-1935, au groupe X-Alimentation
(*Bulletin du Centre d'Etudes Economiques
de l'Alimentation*, n° 4,
39, bd Sébastopol, Paris)

« Je vais vous donner aujourd'hui simplement des résultats expérimentaux, montrant le rôle extrêmement important de l'alimentation dans la genèse de divers accidents pathologiques, et la création de toutes pièces de maladies dites « microbiennes » parce qu'on les a considérées longtemps comme dues à l'action propre de microbes.

« Le Docteur Stiner, l'un des grands chefs du Service Fédéral d'Hygiène Publique en Suisse, a observé sur l'animal, dans ses nombreuses recherches, l'apparition de quelques maux qui semblent frapper électivement

l'espèce humaine, et qui étaient inconnus sur l'animal qu'il a utilisé, le cobaye. Je tiens à le remercier pour les documents et clichés qu'il a bien voulu me transmettre, et que je vais vous montrer.

« Le cobaye, animal de laboratoire, ne fait jamais de carie dentaire, et jamais aucun observateur n'avait pu noter de cancer, dans n'importe quel organe.

« Or, le Docteur Stiner, en nourrissant ses animaux avec une alimentation anormale pour les cobayes, mais agréable pour nous : du bon pain blanc et du bon lait bouilli, a pu arriver à produire la carie dentaire qui commence six jours après le début des expériences.

« Ce même régime alimentaire provoque l'apparition du cancer du poumon et, je le répète, chez une espèce animale qui normalement alimentée, ne fait jamais de cancer ; environ la moitié des animaux en expérience meurent de pneumonie, l'autre moitié de cancer du poumon ».

TABLE DES MATIERES

PREMIÈRE PARTIE

Avant-propos	5
CHAPITRE I. L'Énergie organisatrice dans la nature	11
CHAPITRE II. Les Appareils	25
CHAPITRE III. Recherches biologiques.	37
CHAPITRE IV. Perspectives	61
CHAPITRE V. Les Sens de l'homme ..	79
Conclusions	85

DEUXIÈME PARTIE

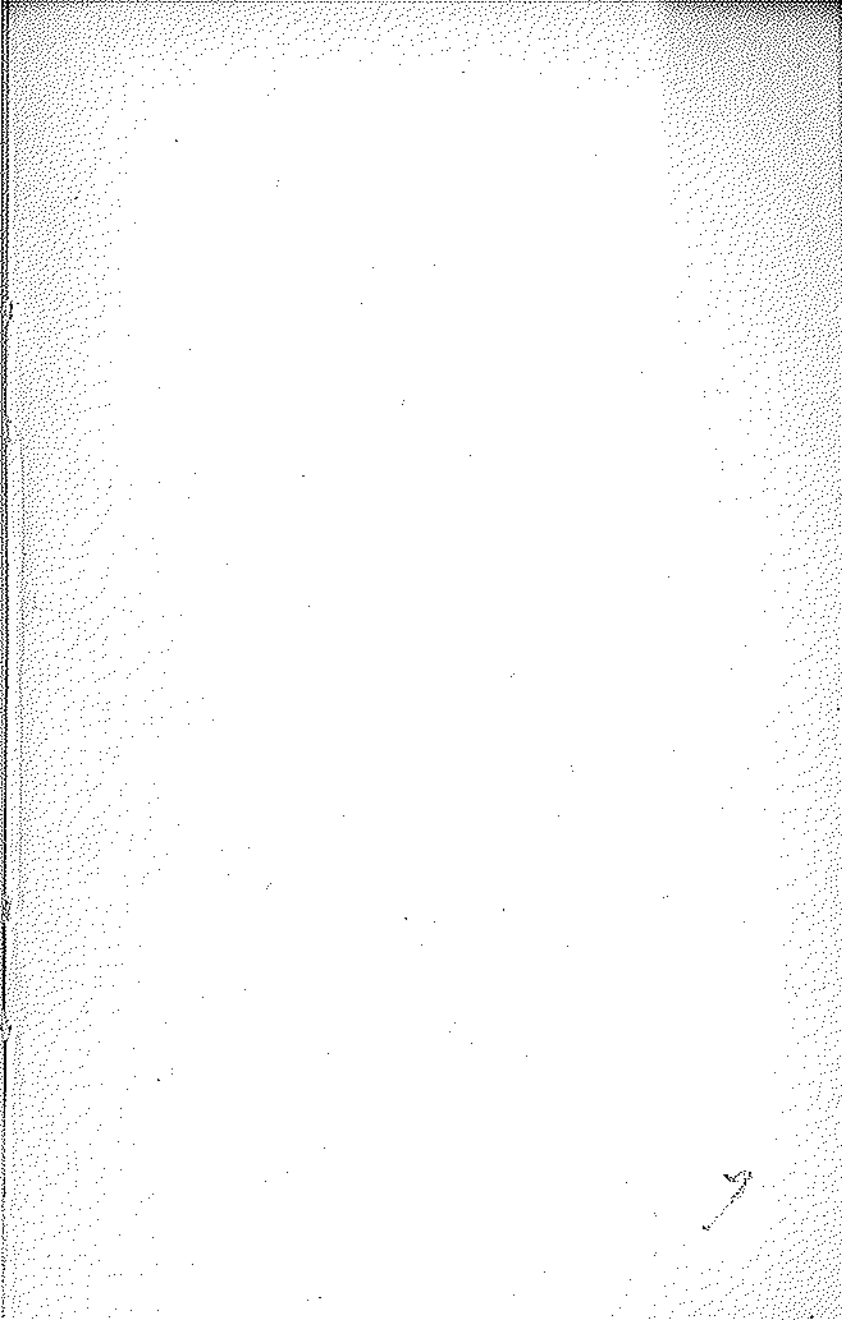
Annexes

ANNEXE 1. L'eau	93
ANNEXE 2. Les phénomènes à varia- tion périodique	97
ANNEXE 3. Communication à l'Acadé- mie des Sciences : Décharge élec- trique silencieuse dans l'air, avec l'emploi d'électrodes isolants	104
ANNEXE 4. Les oligo-éléments	107
ANNEXE 5. Contrôle de la non-toxicité de l'eau traitée	118
ANNEXE 6. Extraits du bulletin de l'Académie Nationale de Médecine : Sur le traitement électro-vibratoire des eaux et des vins	127
ANNEXE 7. Observations médicales ..	134
ANNEXE 8. Extrait d'une conférence faite par M. VINCENT	155

DEUXIÈME PARTIE

Annexes

ANNEXE 1. L'eau	93
ANNEXE 2. Les phénomènes à variation périodique	97
ANNEXE 3. Communication à l'Académie des Sciences : Décharge électrique silencieuse dans l'air, avec l'emploi d'électrodes isolants	104
ANNEXE 4. Les oligo-éléments	107
ANNEXE 5. Contrôle de la non-toxicité de l'eau traitée	118
ANNEXE 6. Extraits du bulletin de l'Académie Nationale de Médecine : Sur le traitement électro-vibratoire des eaux et des vins	127
ANNEXE 7. Observations médicales ..	134
ANNEXE 8. Extrait d'une conférence faite par M. VINCENT	155



Achévé d'imprimer le 31 Janvier 1962
Dépot légal, 1^{er} trimestre 1962 n° 7
J. ADOR, 22, rue La Condamine. Paris
n° 75.348

